MORAND

Recueil pour servir d'eclaircissement détaillé sur la maladie de la Fille d'un Tireur de Pierres, etc 1754.

J
VIII
S
18

10 f J XVIII 5
EB10 18
Box 72 · 386

3739 b/A

52086

RECUEIL

POUR SERVIR D'ECLAIRCISSEMENT détaillé sur la maladie de la Fille d'un tireur de Pierres du Village de S. Geomes, près Langres.

LAQUELLE DEPUIS PLUSIEURS années, jettoit des Pierres, tantôt par la bouche, tantôt par la voie des urines, & à qui on en a tiré de la Veſſie à douze repriſes différentes.

Par M. MORAND, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur d'Anatomie, & de l'Art des Accouchemens, pour les Sage-Femmes.

Nihil temerè aſſentiendum;
Neque quidquam negligendum.
Hippoc. lib. de Epid. 6. Sect. 2.

A PARIS,
Chez DELAGUETTE, Imprimeur, ruë S. Jacques, à l'Olivier.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Permiſſion.

10/-

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

TITRES

Des Piéces qui composent ce Recueil.

Approbation de la Faculté de Médecine de Paris, Page 1

Avant-Propos, où l'on expose en abrégé les signes de la Pierre, & le sujet de cet Ouvrage, 5

Lettre à M. Bagard, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Président du Collége Royal des Médecins de Nancy, premier Médecin ordinaire du Roi de Pologne, 29

Histoire de la Fille de S. Geosmes

I. Partie, 41

II. Partie, 51

III. Partie, 61

Observation importante sur les urines rendues par la malade, immédiatement après la sortie de la Pierre, 75

Procès-verbal d'une Assemblée tenue le seize Octobre, en présence de Messire Gilbert de Montmorin de S. Herem, Seigneur, Evêque, Duc de Langres, &c. 77

Comparaiſon des Pierres provenues de la malade, avec les calculs des Reins, & de la Veſſie, Page 81
Délibéré ſur les Symptômes qui ont parut reſſembler à ceux de la Pierre, dans la maladie de Geneviève Martin, 96
Déclaration de M. Forgeot, 111
Récapitulation des principaux Symptômes de la maladie de Geneviéve, 113
Mémoires ſur différentes maladies, relatives à celle de la Fille de S. Geoſmes, 119
Réponſe de M. Morand, à une Lettre que lui écrivit au ſujet de la Fille de Saint Geoſmes, feu M. l'Abbé Charles, Chanoine, Gardien des Reliques, & du Tréſor des Chartres de l'Egliſe Cathédrale de S Mammés de Langres, 122
Notes qui ont été omiſes dans le fil de l'Hiſtoire, 143. 144.
Jugement de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, au ſujet des Pierres, ſorties du corps d'une Fille du Village de S. Geoſmes, au Diocèſe de Langres, 145
Approbation du Cenſeur Royal,

APPROBATION

de la Faculté de Médecine de Paris.

NOUS soussignés Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Commissaires nommés par ladite Faculté pour examiner un Livre, intitulé, *Recueil au sujet de la maladie d'une fille de S. Geomes*, composé par M. MORAND, aussi Docteur de la même Faculté, avons lû attentivement cet Ouvrage, & pensons ce qui suit :

L'observation est en général ce qu'il y a de plus utile en Médecine, parce que c'est ce qu'il y a de plus certain ; mais il faut qu'elle soit exacte & fidéle, surtout dans les faits rares & extraordinaires, sans quoi l'observation n'est plus qu'erreur populaire, crédulité vulgaire, admiration vaine, superstition, & souvent supercherie & intérêt : C'est ainsi que M. Morand notre Collégue, en Juge éclairé par les lumieres de la Physique, de l'Anatomie, de l'Œconomie animale, de la Pratique & même de l'Histoire Naturelle, a travaillé à déssiller les yeux à toute une Province

étonnée d'une prétendue maladie extraordinaire : Son recueil ne peut donc qu'être fort utile aux Médecins & au Public ; aux Médecins, en leur indiquant combien il faut se défier des choses extraordinaires, & comment il faut procéder pour constater une vérité ou démasquer le mensonge ; au Public, en lui apprenant combien il faut se tenir en garde contre la surprise & la crédulité, suite de l'ignorance, & à qui il faut s'adresser dans tous les faits qui paroissent surpasser les forces de la nature.

A Paris ce 20 Juin 1754.

HAZON, GEOFFROY.

Oui le Rapport de MM. Hazon & Geoffroy, Commissaires nommés pour examiner l'Ouvrage de M. Morand, sur la maladie d'une fille de S. Geomes près Langres, la Faculté a consenti que ledit Ouvrage soit imprimé. Fait à Paris en l'Assemblée tenue aux Ecoles de Médecine le Samedy 22 Juin 1754.

BARON, *Doyen.*

AVANT-PROPOS,

OU L'ON EXPOSE EN ABREGÉ les ſignes de la Pierre, & le ſujet de cet Ouvrage.

DIRE de quelqu'un, qu'il eſt attaqué de la Pierre, c'eſt dire qu'il eſt attaqué de la maladie la plus cruelle, c'eſt le déclarer condamné aux plus horribles tourmens. Les malheureux qui en ſont la triſte expérience, ceux qui en ſont les témoins, ſçavent qu'il s'en faut de beaucoup, qu'il y ait de l'exagération dans l'idée que l'on s'eſt formée unanimement de ce fleau ; quels ſymptômes en effet, peuvent être comparés à ceux qui caractériſent la maladie de la Pierre, dans ſes différens dégrés, ou dans ſes différens tems ? Chacun d'eux eſt marqué par des douleurs qui lui ſont propres, & qui conſtituent autant de diffé-

rens supplices plus ou moins violens ; selon la nature du calcul, selon les endroits où il s'arrête.

On ne peut s'empêcher de frémir, lorsque l'on songe, que les premieres semences de la Pierre, se trouvent répandues dans la plûpart des nourritures que nous prenons journellement pour conserver notre existence, (*a*) & que pour que cette production monstrueuse puisse prendre naissance dans notre corps, il suffit ou que les tuyaux des Reins, soient trop étroits, ou que leurs fibres, soient trop peu sensibles ; si ces Viscères sont exempt d'une aussi fatale disposition, on peut n'être pas moins affligé de la Pierre, un changement de figure, dans la Vessie, tel que l'urine séjourne trop long-tems dans ce réservoir y pourra donner lieu : (*b*) Quoi-

(*a*) *Omnibus eodem Victu utentibus æquè adest calculi materia, parcior pro naturâ Victus aut largior ; si quidem terrigena sunt ea quibus Viscimur.*

Thèse soutenue aux Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris, le 11 May 1730. sous la Présidence de M. Falconet, par M. Malouin, *an educendo calculo, cæteris ante ferendus apparatus lateralis ? Aff. Corollar.* 2.

(*b*) *Viarum angustiæ, quod ad renes spectat, sensus que fibrarum illius partis hebetior : quod*

que par l'observation il paroisse qu'elle se forme plus communément dans les parties destinées à séparer l'urine du sang, elle peut également se produire dans le Viscere qui sert de réservoir à ce fluide, plus rarement à la vérité, surtout dans les sujets dont la Vessie a de l'étendue, aussi ne voit-on guéres, que les enfans qui soient attaqués de la Pierre, sans avoir été incommodés de symptômes néphrétiques, ce qui donne sujet de présumer que chez eux le calcul se forme dans la Vessie; nous n'en dirons point davantage, de sa production dans ce sac, afin de ne la considérer que dans les Reins. (*a*)

Dès l'instant que le plus petit gravier, formé dans les tubes urinaires, ne peut se faire jour dans le bassinet, ou dans les ureteres, l'inflammation s'empare bientôt de tout le rein, sa substance abcede de tous côtés, se détruit même entiérement; on peut juger de l'état d'un malade dans cette situation.

Si ce germe cruel vient à être poussé

ad Vesicam, ea figuræ immutatio, ob quam urina coerceatur. Thes. D. Falc. Corol. 1. p. 2.

(*a*) On a cru devoir placer ici le détail que l'on va lire, auquel on sera obligé de renvoyer dans la suite.

au travers des mammelons, c'eſt alors que l'on ne peut échapper à une foule de maux, à moins que le calcul ne ſoit privé d'une certaine ſolidité, alors l'urine dérange l'union des molécules qui le compoſe, & en les chariant avec elle, annonce le ſalut du malade.

La Pierre arrêtée dans le baſſinet du Rein, peut y reſter ſans incommoder conſidérablement, à moins qu'elle ne ſoit trop groſſe, pour lors elle cauſera une douleur fixe & accablante, tant qu'elle ne changera pas de ſituation, ou qu'elle ne ſe préſentera pas à l'uretere, elle ne produira qu'une douleur ſupportable ſouvent elle ſera ſourde & vague. (*a*) (*b*)

(*a*) *Ren ità ſe habere docent Cadaverum ſectiones & inſpectiones; multoties enim unum ureterum circà orificium penitùs obſtructum inveniunt, quod ægri in Vitâ penitus neſciverant, nullumque incommodum inde ſenſerant urinâ ſatis effluente per alterum. Bonet. Sepulchret.*

(*b*) Il s'eſt trouvé dans les Reins une Pierre qui rempliſſoit le baſſinet, & toutes ſes branches, ſans que les ſujets qui les avoient portés, euſſent beaucoup ſouffert, juſqu'au changement de ſituation de ces Pierres.

Tout le monde connoît l'obſervation d'Heurnius, qui à l'ouverture d'un Cadavre, tira d'un rein 70 petites Pierres, & de l'autre 80; le ſujet ne

L'Anatomie fournit l'explication de cette singularité, en faisant voir, que le Rein ne reçoit que très-peu de nerfs dans sa texture.

Si quoique dur & solide, le noyau se trouve encore assez petit pour pouvoir passer par l'uretere, le malade pourra espérer d'en être délivré, mais le corps étranger, par sa grosseur distendera les conduits urinaires ; par sa dureté, & son inégalité, il déchirera plus ou moins les vaisseaux sanguins ; ce trajet ne pourra donc point se faire, sans que les urines soient mêlées de sang en assez grande quantité pour être aisément apperçûes, ou pour leur donner simplement une légere teinte.

Si ce sable, malheureusement se trouve d'une configuration inégale, s'il s'at-

s'étant jamais plaint de rien qui pût faire soupçonner la présence de corps étrangers dans ces parties.

Bonnet fait mention d'une Pierre du poids de six onces trouvée après la mort, dans chaque Rein, d'un homme qui n'avoit jamais ressenti aucun symptôme de cette maladie, pas même de gravelle ; il n'avoit jamais eu d'engourdissemens dans les lombes ; il n'y avoit jamais eu de diminution dans la quantité des urines, au contraire elles couloient plus abondamment, mais claire comme de l'eau.

tache dans le baſſinet, ſi par l'union imperceptible de pluſieurs autres grains de même nature, il s'accroît de maniere à n'être plus proportionné au diamétre de l'uretere, c'eſt alors qu'en venant s'engager dans ce conduit, le malade eſt tourmenté de mille maux qui ſe ſoutiennent tant que le calcul eſt à le parcourir, ce qui ne ſe fait pas en un jour, ni ſans jetter le malade dans les plus cruelles angoueſſes. Pour en être convaincu, il ſuffit de ſonger à la compoſition de l'uretere; ce conduit n'a pas plus de volume que le tuyau d'une plume, il ne va point s'inſérer des Reins à la Veſſie en ligne directe, il décrit une courbure oblique; ſa texture eſt nerveuſe, & conſéquemment d'une très-grande ſenſibilité: il eſt vrai que les membranes dont il eſt compoſé peuvent s'étendre, & prêter à l'impulſion de la Pierre, à meſure qu'elle avance dans ce conduit. (*a*) Mais ce trajet d'un corps

(*a*) Ces conduits ſont quelquefois devenus ſi gros, par les obſtacles que l'urine a rencontré à leur inſertion dans la Veſſie, qu'on les a pris pour une double Veſſie.

On a vû des ureteres qui étoient dilatés au point de reſſembler à des inteſtins greſles.

On a vû dans un même ſujet ſortir du Rein droit deux ureteres monſtrueuſes, qui à moi-

dur & raboteux dans l'uretere, cette extenſion contre nature ne peuvent ſe faire, ſans que ſes membranes ne ſoient irritées & bleſſées ; auſſi le malade eſt-il averti de cette criſe par les douleurs les plus aigues, & par l'augmentation de tous les ſymptômes à la fois. La douleur fixe, qui occupe la région des lombes, ſe fait ſentir plus au loin, elle trace la marche du conduit que la Pierre a à parcourir, le malade cherche, mais inutilement, dans toutes ſortes de ſituations forcées, celle qui pourra le ſoulager.

L'eſtomac recevant des nerfs de la paire vague, qui par ſon union avec des branches du nerf intércoſtal, forme le plenus Rénal, l'irritation que produit le frottement de la Pierre, en faiſant entrer le ventricule en convulſion, occaſionne le vomiſſement.

Le muſcle Pſoas, ſur lequel les Reins & les ureteres ſont appuyés, ſe trouve comprimé par ce corps étranger, ainſi

tié chemin de la Veſſie ſe réuniſſoient en un cinq fois plus large, que dans l'état naturel. Et l'uretere du Rein gauche, contenoit plus d'une pinte d'urine. Traité de la Taille au haut appareil, p. 130. Hiſt. de quelques malades taillés par M. Guillaume Thornhill.

que le nerf qui provient de la moëlle épiniere, & qui se distribue aux muscles cruraux, la circulation des esprits animaux y est intercepté, de-là la cuisse & la jambe du côté malade, sont engourdis ; les nerfs de ces parties agités convulsivement par la douleur produisent la difficulté de marcher droit.

Ces contractions convulsives gagnent bientôt toutes les parties voisines ; les Vaisseaux spermatiques, les Vaisseaux déferens qui passent entre les ureteres & la vessie, pourvûs des mêmes nerfs que les reins qui sont enveloppés dans le péritoine, participent du racourcissement qu'éprouvent les ureteres ; en conséquence ils attirent les testicules auxquels ils sont attachés, surviennent enfin d'autres effets de la sympathie des nerfs.

Le poids de la matrice dans les femmes, outre la pression des autres viscères, qui agit toujours sur les ureteres, & les comprime, n'augmente pas seulement les douleurs, mais encore la difficulté du passage des urines.

En même-tems si la Pierre est grosse, ou située de maniere qu'elle ne laisse point de passage aux parties solides dont elle est formée, si l'irritation des tuyaux

sécrétoire du Rein, produit un froncement dans ces parties, les parties grossiéres de l'urine ne pouvant passer par les orifices des tuyaux, ou s'arrêtant aux mammelons lorsqu'elles sont passées, la sécrétion est diminuée, le peu d'urine qui se sépare est plus claire qu'à l'ordinaire.

Si la Pierre bouche exactement les orifices des ureteres ou des mammelons, ou si les deux Reins sont malades, l'urine est totalement retenue.

La violence de l'accès passée, & la Pierre tombée dans la Vessie, les tuyaux urinaires se relâchent, reprennent leur diamétre naturel, il s'en sépare une plus grande quantité d'urine, elle est trouble & épaisse, étant chargée des parties solides qui avoient été arrêtées.

Tels sont les signes reconnus dans la pratique pour signes diagnostics de la Pierre dans les Reins; ceux qui indiquent sa présence dans la Vessie, ne sont guéres moins effrayans, ni moins cruels; le calme qui succéde à ce changement de place, n'est pas de longue durée. En examinant la texture nerveuse de ce sac, la sensibilité dont il est pourvû, & son usage dans l'économie animal, on voit aisément les suites

qu'entraîne après elle l'exiſtence d'un corps étranger dans ſa capacité.

Tant que ſa petiteſſe ne bleſſe pas la tunique veloutée de la Veſſie, le calcul cauſera peu d'incommodités. L'urine eſt ſeulement arrêtée pluſieurs fois dans le tems de ſa ſortie, lorſqu'elle amene la Pierre à l'entrée de l'urethre. Mais en prenant du volume, elle ne peut changer de place, ſans que ſon poids & ſa dureté irritent & bleſſent la tunique nerveuſe de la Veſſie. Les urines, en ſe chargeant de la mucoſité dont elle eſt enduite deviennent épaiſſes & viſqueuſes.

L'irritation ſe communique aux parties voiſines, elle s'étend à toute l'uretere, dont la tunique nerveuſe eſt un prolongement de celle de la Veſſie.

L'inteſtin rectum, le ſphincter de l'anus contigus à la Veſſie, & recevant des rameaux des mêmes nerfs, ſont affectés en même-tems, le col de la Veſſie étant appuyée ſur le gros boyau, la Pierre précipite la ſortie des excrémens, & donne de fréquentes envies d'aller au baſſin, lorſque les urines veulent ſortir.

Enfin les parties les plus éloignées éprouvent une démangeaiſon plus ou moins incommode.

L'irritation continuelle de la Veſſie l'excite à ſe vuider de l'urine qu'elle contient, elle ne ſort qu'avec beaucoup de peine, & goutte à goutte, à cauſe de la préſence de la Pierre ſur l'orifice de l'urethre.

Le malade en proye aux plus horribles ſouffrances, ſurtout lorſqu'il marche, ou qu'il eſt débout, eſſaye par toute ſorte de poſture de déranger la Pierre, & de l'éloigner du col de la Veſſie.

A meſure que la Pierre prend de l'accroiſſement, ſa péſanteur ſe fait ſentir entre les cuiſſes, au périné & à la région du pubis. Sa preſſion ſur les parties inférieures occaſionne de la difficulté dans les mouvemens : C'eſt ſouvent dans cet état qu'un malade réduit aux dernieres extrêmités par l'inſomnie, prêt de ſuccomber à des tourmens qui ne lui laiſſent pas de relâche, ſe détermine à une opération à laquelle on ne peut ſe décider que par une eſpéce de déſeſpoir ; quelque perfection qu'on lui ait donné dans ces derniers tems, on ne peut diſconvenir qu'elle eſt toujours douteuſe, toujours terrible. L'appareil ſeul en eſt affreux, une table garnie & dreſſée exprès devient pour quelques

momens toujours bien longs, le lit du malade, il y eſt ſitué & étendu à la renverſe, de façon qu'étant ployé en deux, on l'aſſujetti dans cette triſte ſituation en lui liant les bras & les jambes; afin qu'il ne puiſſe faire aucun mouvement; alors une main armée ſucceſſivement de différens inſtrumens, travaille à aller chercher dans ſon corps le monſtre dont il veut être délivré, ouvre la Veſſie qui le renferme, fait une recherche plus ou moins longue, ſelon que la Veſſie eſt plus ou moins ample, afin de ſaiſir & de tirer la Pierre. Heureux ſi l'Art dont le malade implore le ſecours, ne rencontre pas d'obſtacle inſurmontable, ou ſi après un pareil ſupplice, il parvient à recouvrer la ſanté, & même la vie; aucune opération n'eſt auſſi ſuſceptible des intempéries de l'air & des ſaiſons, quelqu'habilement qu'elle ait été faite, les ſuites en ſont quelquefois funeſtes. Chaque méthode a des accidens qui en dépendent, & qui peuvent ou précipiter le malade dans le tombeau, ou ne lui rendre qu'une vie triſte, & languiſſante; il n'eſt point étonnant que les tentatives continuées qu'on a été obligé de faire, que la maladie qui a précédée entraînent avec elle la ruine des

organes qui filtrent, ou qui reçoivent l'urine, & par-là laissent après elles une foule d'incommodités qui ne sont pas toujours inévitables dans toutes les Tailles.

Les femmes sujettes à un plus grand nombre de maladies que les hommes, sont par une sorte de compensation, exemptes pour l'ordinaire de la Pierre dans les Reins & dans la Vessie. Lorsque par malheur elles en sont attaquées, elles ne sont pas toujours dans le cas de subir l'opération la plus bizarre & la plus malheureuse de toutes celles que la Chirurgie met en usage ; du moins si toute la guérison dépend de l'incision, l'opération n'est pas à beaucoup près si cruelle ; elle n'est point si dangereuse, moins suivie d'inconvéniens, & rarement de la mort, consistant dans un simple débridement latéral du col de la Vessie d'un seul côté, ou dans deux sections latérales de cette même partie : cette heureuse différence dépend de la structure de l'urethre dans les femmes ; la capacité de ce conduit est plus considérable que dans les hommes, il n'a aucune courbure, ou du moins elle est très-légere, sa longueur n'est que d'environ deux travers de doigts ; enfin ce

canal eſt ſuſceptible d'une grande dilatation ; cette facilité à prêter eſt ſuffiſamment prouvée par pluſieurs obſervations ; il y en a ſurtout une dans le Traité de la Taille au haut appareil, qui a trop de rapport à notre objet pour ne pas la tranſcrire en entier. (*a*)

Je ne puis paſſer ſous ſilence le détail d'un cas fort ſingulier arrivé à une fille de dix-huit ans, nommée Anne Hugs, fille de Chriſtophe Hugs, Chapelier à Cardiff, Comté de Clamorgan, le 22 Novembre 1724. Elle envoya chercher M. Thornhill, qui me pria d'y aller avec lui, elle étoit incommodée d'une incontinence d'urine cauſée par une groſſe Pierre qui étoit ſortie d'elle-même de ſa Veſſie. Elle avoit été à ce qu'on nous rapporta environ huit jours dans le paſſage, & le bout qui en paroiſſoit au dehors étoit ſi large que quelques voiſins ignorans croyoient que c'étoit la tête de l'os de la cuiſſe qui ſortoit par là ; pendant ce tems le ſphincter de la Veſſie étoit ſi relâché que l'urine s'échappoit involontairement ; le 29 Octobre 1724. une toux violente chaſſat la Pierre, qui ſortit tout-à-fait de la

(*a*) Traité de la Taille au haut appareil, par M. Morand, pag. 146. 147.

Veſſie, ayant déchirée l'urethre dans le Vagin ; cette Pierre étoit oblongue, & péſoit plus de quatre onces, elle étoit un peu caſſée à un bout, ce qui nous fit chercher dans la Veſſie, pour voir s'il n'étoit point reſté quelque fragment, mais on n'en trouva point, la Pierre avoit déchirée l'urethre au-deſſus de ſon orifice externe, & étoit ſortie par le Vagin.

Comme il eſt important pour l'hiſtoire de la fille de S. Geomes, que la délatabilité de l'urethre ſoit d'abord bien établie par des faits, je n'héſite point à joindre à l'exemple précédent pluſieurs autres obſervations de cette nature faites par M. Vandergracht, Lithotomiſte à Lille. (*a*)

Je fus appellé pour ſonder une fille de vingt-quatre ans, elle avoit une rétention d'urine depuis quelques jours ; elle ne voulut pas ſe ſoumettre à l'opération ; je la fis mettre au bain, où elle rendit une Pierre d'un volume conſidérable fort inégale, & péſant trois onces & un gros, depuis ce tems-là elle retient ſes urines à ſa volonté.

Une femme de cinquante-ſix ans qui

(*a*) Recueil de M. le Cat, ſur l'opération de la Taille, pag. 102. 103. 104.

avoit auſſi une rétention d'urine depuis quelques jours, fut miſe au bain, ou par les efforts elle rendit une Pierre d'un volume aſſez gros, égale, & péſant deux onces & demie. Elle ſe porte auſſi fort bien, ſans aucune incommodité.

Ces deux obſervations ſont ſuivies d'une troiſiéme, accompagnée de la figure de la pierre, & dont voici l'hiſtoire.

Une Dame de Florence ſentit pendant pluſieurs jours de l'année 1734. des douleurs fort aigues autour des vertebres lombaires, ces douleurs commencerent à occuper auſſi les parties inférieures de la région lombaire, & ceſſerent. Les douleurs étant ceſſées, on vit l'urine teinte de ſang, & remplie de glaire, & peu après il ſurvint une incontinence d'urine accompagnée d'épreintes. On conjectura à ces ſymptômes que la Veſſie contenoit quelque Pierre. La conjecture ſe convertit en réalité le 25 Janvier 1745. car à cinq heures du ſoir la malade fut attaquée d'une grande envie d'uriner, & s'étant miſe à ſa garde-robe, pour vaincre plus aiſément cette envie, il ſortit de l'urethre une Pierre irréguliere de trois pouces, trois lignes de longueur, deux

pouces moins une ligne de largeur, un pouce huit lignes d'épaisseur, d'une substance spongieuse & légere, & ne pésant malgré son volume que cinq onces & six gros.

Cette disposition extraordinaire de l'urethre à prêter & à se dilater, est reconnue de tout le monde, elle est aujourd'hui trop démontrée, & par l'Anatomie, & par des faits pour y insister davantage. (*a*)

N'est-il pas bien singulier que quelqu'un non-seulement se soit porté à en faire volontairement une expérience répétée & continuée, mais encore que parmi tout ce qui pouvoit servir à cet essai, on aille faire choix de corps étrangers, semblables à ceux qui se forment dans ces voyes par maladie, qu'on

(*a*) *Coronidis vice fœmineos calculos subnectam per urethram, (virili breviorem, latiorem atque rectiorem) longè optatius excerni, quam in nobis, atque ità raras esse fœminas, quibus calculus extrahatur; imo quasdam vidi Vesicæ doloribus excruciatas, sed quæ post tormenta enormia petræos fœtus excluserint in renibus embryonatos, & intrà urinæ cysternam sensim auctos, in molem usque ovi columbini; & ipsum profectò, imò quid majus ab Hippocrate visum est, viro ubique praxæos summe perito.* Carol. Drelincurt. *de Calculo Vesic. disput. Med.*

puisse être assez déterminé, pour s'introduire dans la Vessie des Pierres qui ne peuvent jamais s'y produire, pour faire en un mot de ces organes une véritable *carriere*. Une familiarité aussi hardie, ne peut trop se concevoir, même de *la fille d'un tireur de Pierres*, quelqu'habituée qu'on puisse la présumer avec ce genre de productions de la terre : c'est néanmoins en abregé l'histoire d'une Païsanne du Diocèse de Langres, lorsque les Pierres minérales recelées dans la Vessie, rencontrant plus de difficulté à en sortir qu'elle ne le vouloit, l'incommodoient au-delà de son attente, elle en étoit quitte pour reclamer l'adresse des Chirurgiens ; elle étoit faite depuis long-tems à passer par leurs mains, sans que rien eût pû donner la moindre méfiance, de maniere qu'après avoir étonné toute une Province, pendant une suite d'années, cette maladie commençoit à être divulguée, comme un phénomène dont il n'étoit *plus permis de douter même involontairement*.

Les Pierres tirées de la Vessie de la malade, ou qui en étoient sorties naturellement, & sans le secours de l'Art, suffisoient à tout Naturaliste, pour prononcer sur le vrai, ou sur le faux de

leur production dans les organes urinaires ; mais leur épreuve faite chymiquement, se trouvant confirmer tout ce qu'annonçoit leur caractere extérieure, qui les rapportoit dans le genre *minéral* & non *animal*, on pense bien qu'il pouvoit devenir nécessaire d'examiner ce prodige dans tous ses points, & que l'utilité publique se trouvoit par de nouveaux égards interessée à ce qu'un fait de cette espéce, fût examiné scrupuleusement. C'étoit la véritable & la seule conséquence qu'il y eut à tirer du premier pas fait dans cette recherche, aussi n'échappat-elle point à l'illustre & respectable Prélat, dont la malade s'étoit fait un protecteur par la singularité de sa situation, c'est sous les auspices de M. l'Evêque de Langres, que la Médecine jouit dans cette affaire de la prérogative honorable qui lui est dévolue, de détromper le Public dans de pareilles occasions. (*a*) C'est aux facilités particulieres & aux ordres qu'il a donné, qu'on est redevable de l'éclaircissement détaillé que l'on pré-

(*a*) *Plerumque effectus extraordinarii possunt provenire à causâ naturali, ideoque requiritur fides Medici. Pignatel. Consultat. novissim. ad opera Bonacin. tom. 2. disput. 4. quæst. 1.*

ſente aujourd'hui, dans lequel on verra d'un ſeul coup d'œil tout ce prétendu phénomène. On trouvera dans ce Recueil un corps de preuves entaſſées les unes ſur les autres, qui, comme pluſieurs rayons, forment enſemble un corps de lumiere auquel il n'eſt pas poſſible de réſiſter.

L'expoſition de tous les différens motifs de prévention dont les eſprits étoient affectés ſur cette extravagance, pourroient y trouver place, & faire un morceau intéreſſant; on en trouvera le précis dans deux lettres, où ſont raſſemblées pluſieurs circonſtances qui ne ſont point indifférentes au ſujet, quoiqu'étrangeres à la maladie; il ſeroit trop long de détailler à quel point ſe ſont trouvés prévenus en faveur de la malade certaines perſonnes qui ne pouvoient avoir aucun intérêt à ce que ce prétendu phénomène fût reçu & adopté comme inconteſtable, & qui par leur état étoient exempts d'en ſoutenir la réalité, d'ailleurs on auroit peine à croire qu'ils ayent pouſſés leur zéle, non ſeulement juſqu'à prendre ouvertement en main la *défenſe* de cette Fille, mais juſqu'à ſoupçonner du divin dans ſa maladie, parce que ſa réalité ne pouvoit

voit se soutenir sans combattre les lumieres du bon sens, jusqu'à l'annoncer hautement comme surnaturelle, & par cette raison ne pouvant être soumise à la décision des Médecins.

On sent bien qu'il n'est pas besoin d'essayer de convaincre des personnes dont les yeux sont fascinés à un tel point, & qui en faisant servir la piété à donner cours à une fable, n'ont pas craint de prostituer la majesté de la nature, & la dignité de ses opérations, aussi n'entrent-ils pour rien dans les motifs qui font mettre au jour cet éclaircissement.

Ce Recueil important n'appartient pas seulement à la Province qui étoit dans l'erreur sur la *Fille de S. Geomes*, il appartient au public en général, auquel le tissu des accidens extraordinaires qui se faisoient remarquer dans cette malade, auroit pû également en imposer, du moins pendant quelque tems. Cela ne pouvoit manquer d'arriver, si on n'eut voulu avoir égard qu'aux témoignages de ceux *qui soignoient depuis long-tems cette pauvre affligée, d'un grand nombre d'honnêtes gens de la Ville de Langres, qui avoient assistés aux opérations, de dignes Ecclésiastiques, Supérieurs consécutifs*

& Deſſervans de la Paroiſſe de S. Geomes, des *Chirurgiens* étonnés du phénomène, au *nom* deſquels on a cru depuis l'examen qui en a été fait, être en droit de proteſter ſans décence en toute ſorte de *ſtyle*, contre toute information & recherche faite ou avenir.

Qui ne voit pas qu'outre que ce fait tient à l'hiſtoire de la Médecine, il peut encore par ſa nature, tourner au profit de cet Art, & de ceux qui l'exercent, ſans connoître tous les écueils ſemés ſous leurs pas : Cet exemple leur inſpirera une ſage méfiance qui ne peut jamais que leur ſauver bien des déſagrémens; les Médecins ſouvent expoſés à être dupes de leur bonne foi, & à entraîner le public dans l'erreur, quand malheureuſement ils ſe ſont laiſſés tromper eux-mêmes, ce n'eſt que par la plus extrême prudence qu'ils peuvent mettre leur réputation à l'abri, ils ſentiront juſqu'où l'on doit ſe tenir en garde contre tous les cas extraordinaires qui peuvent leur être préſentés ; en un mot, contre tout ce qui tient du prodige, & qui ſouvent n'eſt rien moins.

Ces conſidérations ont parut aſſez graves pour faire penſer que l'on ne devoit pas s'en tenir à l'éclairciſſement

abregé qui a été imprimé à Langres, & deſtiné uniquement pour ce Diocèſe ; on n'examine point ſi ce précis a produit ſon effet ſur tout le monde, la déciſion de la Faculté par lequel ce morceau étoit terminé, n'a pû qu'entraîner le ſuffrage des gens raiſonnables. Cette partie du public, ſçait toujours dans toute ſorte de matiere s'en rapporter à ceux qui peuvent ſeuls être juges. Bien loin de prétendre que l'on *doit chercher à découvrir la cauſe, & le remède de la maladie de Geneviéve*, ils n'auront pas manqué de ſoumettre leurs ſentimens particuliers à celui des Médecins, dont l'Art eſt une étude continuelle de la nature, & qui ſçachant mieux que perſonne, qu'elle eſt quelquefois monſtrueuſe dans ſes ouvrages, ſçavent auſſi les limites & les bornes qu'elle s'eſt impoſée elle-même dans ſes irrégularités : par leurs connoiſſances ils évitent à propos les extrêmités dangereuſes de crédulité & d'incrédulité à l'égard des *miracles*. Si la crédulité populaire n'en établit que trop ſouvent de faux, les lumieres des Médecins ne refuſent point d'en reconnoître de véritables. La Faculté de Médecine de Paris, ſurtout qui a toujours fait gloire de ſon Or-

thodoxie, & qui en tire son plus grand lustre, n'a pas besoin d'apologie sur ce point. Les sentimens de chacun de ses Membres ne les engageront jamais dans aucun reproche, & l'on consultera toujours sans crainte les Médecins de Paris, pour rendre service à la religion dans ces sortes de matieres.

Fin de l'Avant-Propos.

DE PARIS, le 4 Novembre 1753.

A M. Bagard, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Préſident du Collége Royal des Médecins de Nancy, premier Médecin ordinaire du Roi de Pologne, Cenſeur Royal des Livres.

MONSIEUR, j'ai trouvé à mon retour ici, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 Octobre, par laquelle vous me demandez le détail du Voyage que j'ai fait à Langres, & dont je vous avois ſimplement annoncé l'objet, en vous écrivant la veille de mon départ, il m'eſt aiſé de vous ſatisfaire, en voici l'Hiſtoire.

La Fille d'un Tireur de Pierres, au Village de S. Geoſmes près Langres, après avoir été long tems tourmentée d'accidens, principalement de Coliques *Hyſteriques*, ſe trouva tout d'un coup, au mois de Mars 1747. avoir une Pierre dans la Veſſie ; elle fut délivrée de ce corps étranger, mais elle ne fut point guérie de l'étrange diſpoſition qui ſe

déclaroit en elle, car depuis on a été obligé de réïtérer douze fois l'extraction de Pierres, parmi leſquelles, il y en a deux tirées du matin au ſoir, la premiere péſant deux onces deux gros, la ſeconde péſant une once ſix gros, dix-huit grains : ce n'eſt point tout, cette Fille en a rendu une quantité prodigieuſe par la voye des Urines, elle en a jetté conſidérablement par la bouche, & cette fertilité bizarre par le rapport Sympathique qu'elle a avec le métier de ſon Pere, n'eſt point encore épuiſée.

Il ſuffit d'être malheureux, pour attirer les regards de M. l'Evêque de Langres, *Geneviéve*, (c'eſt le nom de la Fille du Tireur de Pierres,) fixa l'attention charitable de ce Prélat, bien avant qu'elle devînt célébre dans le Païs. Dès que la premiere Pierre eut été reconnue, la Malade refuſant de s'en laiſſer faire l'extraction, M. l'Evêque de Langres eut la bonté de ſe transférer lui-même à S. Geoſmes pour voir la malade, qui y étoit déja retirée. Un ſi pieux empreſſement, joint à de ſaintes exhortations déterminérent *Geneviéve*, qui eſt remplie de religion, à ſe ſoumettre à l'extraction, & depuis ce jour

M. l'Evêque de Langres a pourvû à sa subsistance.

Ce Prélat respectable aussi bon Citoyen que bon Pasteur, désiroit par zéle pour le bien de l'humanité, que cette maladie singuliére fut examinée, & que du moins elle fut constatée.

Je fis part dans une de nos Assemblées du *Prima mensis* d'une Lettre dont m'honora M. l'Evêque de Langres à ce sujet, il avoit tout disposé pour le transport de la malade à Paris, la Faculté devoit nommer des Commissaires, afin de l'observer de près. M. l'Archevêque de Paris daigna lui même entrer dans des vûes qui intéressoient la société. *Geneviéve* étoit sûre de retrouver dans Paris un second Pere, pour me servir de la qualification qu'elle donne à juste titre à M. l'Evêque de Langres, aussi se décida-t-elle avec joye. Elle étoit près de partir, lorsque deux nouvelles extractions faites le 13 & le 16 Juin de cette année retardérent son voyage. Cet incident ne rallentit point le zéle de M. l'Evêque de Langres; M. son Archidiacre chargé de remplir ses intentions, m'envoya tout ce que l'on pût ramasser des Pierres qu'on avoit tiré à la malade; ces Pierres étoient minéra-

les, elles donnoient conséquemment la preuve de faux, & nous autorisoient *M. Malouin*, (*a*) *M. Guettard* (*b*) & moi, que la Faculté avoit nommé Commissaires, à l'annoncer positivement à M. l'Evêque de Langres.

Ce Prélat sentit tout d'un coup, que les accidens de la Fille de S. Geosmes, étant accrédités depuis plusieurs années, on ne pouvoit opposer au préjugé de toute une Ville qu'un examen dans les formes. Jaloux de détromper le Public, il pensa que rien n'étoit plus capable de remplir ces vûes, qu'un Jugement de la Faculté, & comme des Commissaires nommés, j'étois le plus au fait de beaucoup de circonstances relatives à la maladie, il jugea qu'en me transportant sur les lieux, l'éclaircissement qui en résulteroit seroit plus complet, conséquemment le Jugement de la Faculté plus authentique.

Voilà, Monsieur, comme je me suis trouvé spécialement chargé d'observer le fond de la maladie, c'est-à-dire, de

(*a*) M. Malouin de l'Académie Royale des Sciences, Censeur Royal, & de la Commission Royale de Médecine.

(*b*) M. Guettard de l'Académie Royale des Sciences, Censeur Royal.

chercher la vérité à travers une foule d'atteſtations, qui comme autant de nuages, la déroboient à tous les regards.

Il faudroit avoir été ſur les lieux pour avoir une idée des difficultés attachées à cette Commiſſion, *Geneviéve*, quoique Fille née à la Campagne, n'eſt pas une idiote, j'avois affaire à une malade peu faite à voir peu du monde, à laquelle tous les viſages nouveaux occaſionnent une révolution, ou tout au moins un ſaiſiſſement, qui a une averſion décidée pour tous les Hommes qu'elle prend indiſtinctement pour des Médecins & des Chirurgiens. Quoique ſes oreilles fuſſent accoutumées depuis pluſieurs mois à entendre mon nom, je n'étois pas encore ſi bien dans ſon eſprit, que ma premiere vûe ne lui ait cauſé une agitation marquée dans tout le corps, par un tremblement pareil à celui de quelqu'un, qui auroit froid des pieds à la tête. J'ai été plus que témoin des inégalités de ſon humeur, de l'emportement auquel elle ſe livre, lorſqu'elle entend, ou qu'elle voit quelque choſe qui ne lui plaît pas.

A cela près *Geneviéve* a toujours montré de la droiture, de la candeur, de la

prudence & même de la discrétion ; enfin une pénétration & une sagacité d'esprit au-dessus de sa naissance. Pour mettre le dernier trait à ce Tableau, elle est reconnue pour avoir beaucoup de Religion, de douceur, de tranquillité d'ame, de gaieté, de la patience, & la plus grande résignation dans ses souffrances. Avec un mot de piété qu'elle écoute docilement, on rend le calme à son ame & à ses sens. Enfin, s'il en faut juger d'après les personnes qui sont faites pour s'y connoître, cette malade est un prodige de vertus morales & chrétiennes, cela ne m'empêche pas en mon particulier d'être persuadé qu'il y auroit de l'imprudence à refuser un peu trop opiniâtrement d'être d'accord avec elle sur tout ce qu'elle veut : mon sentiment à cet égard est assez bien justifié par les déclarations des sœurs & amies de *Geneviéve*, qu'il n'est point inutile de mettre ici en parallele avec l'opinion que *Geneviéve*, par ses rares qualités, a trouvée moyen de donner de sa personne. (*a*)

(*a*) Françoise sa quatriéme sœur, *interrogée* le 8 Octobre, a dit que Geneviéve en général est cachée ; qu'elle ne dit jamais rien qu'à la derniere extrémité, & quand elle y est for-

Le caractere de cette Fille ne rendoit pas seulement ma mission délicate vis à-vis d'elle-même ; chargé de prendre des mesures certaines pour examiner la vérité sans compter les voix & les suffrages, j'avois bien d'autres ménagemens à garder.

Plusieurs personnes sensées & respectables, entraînées par un sentiment de compassion, n'écoutoient que cette premiere impression de leur cœur, à la-

cée, qu'elle est vive, emportée, mauvaise.

Nicole sœur aînée de la malade, qui a été plus qu'aucune, auprès d'elle, dit que d'un rien Geneviéve s'emportoit, & qu'il falloit la radoucir comme un enfant.

A déclaré aussi, qu'elle avoit certainement l'esprit malade, qu'elle étoit naturellement colere, & qu'elle l'avoit souvent battue jusqu'au sang. *Interrogatoire du 11 Octobre à Chaumont.*

La femme d'Aubertin interrogée le 14 Octobre, a dit que Geneviéve a l'esprit si léger, que la moindre chose lui fait peine, sans rime ni raison.

Qu'elle avoit bien vû quelquefois, Geneviéve ne paroissant pas souffrir, qu'elle n'avoit pas l'esprit tout-à-fait à elle-même, mais qu'il falloit la prendre comme elle étoit.

Interrogée pour sçavoir si la malade ne lui a jamais rien dit sur sa maladie, a répondue comme Françoise, que Geneviéve ne dit pas tout comme cela à tout le monde.

quelle la continuité des tourmens de *Geneviéve* les avoit accoutumés, & que les qualités impoſantes de cette Fille avoit fortifiée.

Le plus grand nombre qui ne regarde les choſes que ſuperficiellement, qui juge des effets de la nature, comme des ouvrages de l'Art, qui prend pour prodige tout ce qu'il ne conçoit pas, regardoit la maladie en queſtion, comme au-deſſus des lumieres des Médecins, même les plus éclairés, ils prétendoient que la *pauvre Geneviéve*, au lieu d'attendre aucune eſpéce de ſoulagement de la part des Hommes, devoit ſe déterminer à ſouffrir autant de tems qu'il plairoit à Dieu, & comme je ne leur paroiſſois pas à beaucoup près donner dans leur ſens, quelques-uns trouvoient que je riſquois beaucoup d'oſer douter d'un fait, qui, quoique contraire au bon ſens, quoique Phyſiquement impoſſible, étoit reconnu pour vrai de tout le monde. D'autres, parce qu'ils connoiſſoient depuis long-tems la malade, croyoient toutes réflexions faites, toutes préventions miſes de côté, pouvoir ſans témérité aſſurer hautement que jamais maladie n'avoit été plus réelle, & dès ce moment je devenois pour eux

une occasion d'admirer combien les Hommes sont portés à nier les secrets qu'ils ne comprennent pas. Aveuglés par leurs préjugés, ils ne voyoient pas qu'en regardant comme mistere, ce qui leur semble rare & singulier, ils faisoient eux-mêmes injure à la nature, en mesurant les forces sur celles de leur génie ; & que c'est à eux que Lucrece adresse cette Apostrophe.

Desine qua propter novitate exterritus ipsâ,
Exspuere animo rationem ; sed magis acri
Judicio perpende, (a)

Environné de tout côté de partisans de ma malade, qui prenoient chacun dans leur façon son état au sérieux, je m'attachai d'abord à faire connoissance avec *Geneviéve*, & à me mettre bien dans son esprit. Je lui rendis de fréquentes visites, dans lesquelles je ne lui faisois aucune question. Je me contentois de tenir une note de tout ce que j'observois sur elle, ou au tour d'elle, de tout ce qu'elle me disoit, ou de tout ce que j'entendois, dont je pûs tirer parti dans la suite.

Chaque fois que je l'allois voir, j'employois communément le reste du jour à examiner en naturaliste, & surtout en

(a) *Lucrec. De rerum nat. lib. 2. ℣. 1040.*

Mineralogiſte les environs de S. Geoſmes; ce n'étoit pas ſans deſſein, dès notre premiere entrevûe j'avois ramaſſé dans une petite cour où eſt ſituée la chambre de la malade, quelques échantillons de ſes Pierres, mais je voulois découvrir le magaſin, & la véritable carriere. Ma quatriéme viſite me conduiſit à l'endroit d'où ſelon toute apparence, ont été tirées originairement la plûpart & les plus groſſes Pierres extraites ſecondairement de la Veſſie de *Geneviéve*; j'ai eu l'avantage d'en pouvoir choiſir, & d'en travailler même ſur le champ, qui par leur parfaite reſſemblance, étonnerent M. l'Évêque de Langres à qui je les fis voir.

Lorſque je crus tout ſuffiſamment diſpoſé, je commençai mon travail; l'eſpéce de Pierre donnée pour avoir été tirée ou ſortie de *Geneviéve*, étant ce qui choquoit eſſentiellement dans cette affaire, je jugeai qu'il étoit important, pour ôter tout ſubterfuge à l'obſtination des uns, & à la trop grande facilité des autres, de faire reconnoître ces Pierres par les perſonnes qui me les avoient envoyées, & par les Chirurgiens qui les avoient données pour être provenues de la malade, ils furent tous priés de ſe trouver chez M. l'Evêque de Langres,

les Pierres furent étalées sur une table, chacun à son tour vint les examiner, & signer à mesure un Procès-verbal de leur reconnoissance, que j'avois dressé avant l'Assemblée ; les trois Médecins de Langres que j'y avois invité, signerent cet acte comme présens ; (a) j'y répétai les interrogatoires que j'avois fait peu de jours avant aux Chirurgiens, & n'ayant pas désavoués leurs réponses, ils les signerent. L'un deux signa aussi les réponses de la malade auxquelles il avoit été présens.

J'avois pris les noms des amis & des parens de la malade qu'elle voit le plus volontiers ; je les interrogeai de même la plume à la main, sur différens objets auxquels ils pouvoient satisfaire. Cette suite d'interrogatoires forme un détail de minuties amusantes, par les réponses naïves qu'ils contiennent, & dont on est obligé de conclure, qu'il est étonnant qu'on n'ait pas songé plutôt à approfondir l'état de la Fille de S. Geosmes, pour arrêter dès les commencemens les effets de son imagination.

Quoiqu'il en soit, il paroît constaté qu'on lui a tiré de la Vessie beaucoup de ces Pierres minérales ; d'un autre

(a) On verra le Procès-verbal à la fin de l'Ouvrage.

côté, il réſulte des déclaratoires des Chirurgiens, & des réponſes de la malade même, (a) 1°. qu'elle n'a jamais eu de véritable accès Néphrétique, ni la Pierre ; 2°. que les coliques qui ont d'abord fait illuſion à ceux qui ſuivoient la malade étoient hyſtériques.

Pour vous mettre à portée d'en juger, je vais, Monſieur, vous expoſer les différentes maladies, dont Geneviéve a été le jouet depuis ſa premiere jeuneſſe ; & pour garder un certain ordre dans cette Hiſtoire, je la diviſerai en trois parties, qui forment auſſi trois états différens, ou trois tems de maladies.

Dans la premiere partie vous verrez les nuances par leſquelles la Fille de S. Geoſmes a paſſée avant de ſe trouver obligée de recourir à la Chirurgie.

Dans la ſeconde, je donnerai l'énumération des Pierres qu'elle a rendue naturellement, & des extractions qu'on lui a fait.

Dans la troiſiéme, je rendrai compte de tout ce que j'ai vû par moi-même dans l'eſpace d'un mois que j'ai reſté à Langres.

(a) Les déclaratoires des Chirurgiens, l'un du 27 Septembre, l'autre du 6 Octobre, l'interrogatoire de la malade du 3 Octobre.

HISTOIRE
DE LA FIIE
DE S. GEOSMES.

PREMIERE PARTIE.

GENEVIÉVE MARTIN, Fille de Junille Chaignet & de Jacques Martin Laboureur, Tireur de Pierres au Village de S. Geosmes près Langres, est née dans ce lieu le 16 Août 1716.

Jusqu'à l'âge de 15 ans elle a demeuré chez ses Parens, où sa santé, & sa vivacité aidées d'une complexion robuste, & propre à la fatigue, lui permettoient de vaquer aux travaux du ménage & de la campagne, dont elle ne refusoit ni les plus durs, ni les plus pénibles. La seule

incommodité qu'elle connut alors, étoit de ne pouvoir très-souvent retenir ses urines pendant la nuit.

Agée d'environ seize ans, elle quitta son pere & sa mere pour aller servir, elle entra d'abord en qualité de domestique chez un Meunier, & s'y porta assez bien l'espace de 22 mois, après lesquels elle jetta beaucoup de sang par le nez & par la bouche; cette hémorragie n'étoit accompagnée d'aucune sorte de douleur, & la malade qui étoit souvent obligée de remuer & de lever des sacs de bled, prétendoit que cet accident lui venoit de quelqu'effort; il se renouvelloit de tems en tems assez régulièrement à tous les derniers quartiers de la Lune.

Geneviéve Martin, après 2 ans de service, sortit de chez le Meunier, afin de faire quelques remédes; le soulagement qu'elle en reçut, fut assez marqué pour lui donner un intervalle de 18 mois environ, dont elle profita pour rentrer en condition dans la ville de Langres, mais elle recommença à jetter des humeurs mêlées de sang écumeux, avec syncopes, serremens de dents, roidissemens de tous les membres, & autres symptômes qui paroissoient épileptiques.

Ces nouveaux accidens qui aggravoient la maladie, forcerent Geneviéve à différentes fois, de sortir des maisons dans lesquelles elle se trouvoit, pour entrer dans un petit Hôpital de la Ville, où elle a restée chaque fois plusieurs mois.

En 1735. âgée de 19 ans, Geneviéve Martin fut attaquée d'un crachement de sang pur, sans mélange d'aucune humeur; au lieu des symptômes qui avoient accompagnés la premiere fois cette hémorragie, la malade ressentit de vives douleurs dans les reins & à la vessie, & elles se trouverent accompagnées de douleurs & de picotemens dans l'urétre en urinant, & même d'une difficulté d'uriner, ce qui lui étoit absolument inconnu, ayant jusques-là, toujours eu de la peine à retenir ses urines, au point de les laisser aller dans le lit, comme je l'ai déja fait observer.

Les douleurs de reins & de la vessie, étoient si aigues, qu'elles jettoient la malade dans des convulsions; tout ce qui la soulageoit dans ces accès, étoit de se faire suspendre par les pieds, lorsque cela lui prenoit dans les champs, ou si elle étoit seule, de se cramponer elle-même à quelque chose d'élevé, & de

ſe roidir tout le corps & les pieds. Cet état de ſouffrance fut caché pendant pluſieurs années à ſes Parens : on doit remarquer ici, que Geneviéve, quoique naturellement vive & allerte, étoit ſouvent triſte, réveuſe & ſans dire mot, elle conſervoit quelquefois ſon air chagrin & abbatue pendant trois ou quatre jours; ſes parentes & ſes amies, dont elle ſe laiſſe approcher le plus volontiers, l'ont inutilement preſſées pour ſçavoir la raiſon de cet état, elle répondoit qu'elle ne la diroit jamais ; pendant ce tems, quoiqu'elle ne parût pas ſouffrir, elle ne prenoit aucune nourriture, on l'a vû plus d'une fois reſter huit jours ſans manger ; ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette abſtinence outrée au lieu de produire à Geneviéve une faim inſatiable, lui cauſoit une ſoif déſordonnée, & elle buvoit ſans relâche. (*a*)

En 1736. la malade étant âgée de vingt ans, commença à être réglée très-exactement, mais en petite quantité ; cette évacuation périodique ſe déclaroit à chaque déclin de lune, conjointement avec le crachement de ſang, dont il a

(*a*) Interrogatoire de Nicole quatriéme ſœur de la Fille de S. Geoſmes, fait à Chaumont le 11 Octobre.

été parlé plus haut, & qui l'avoit précédé dans cette même lunaison. L'un & l'autre se sont soutenues de cette maniere pendant neuf années consécutives, si ce n'est en 1737, environ un an après l'établissement des régles, que (Geneviéve étant âgée de 21 ans,) l'hémorrhagie par la bouche fut suspendue, elle devint ensuite si fréquente & si abondante, que quelquefois en deux jours la malade perdoit jusqu'à quatre pintes de sang, malgré les saignées du pied & du bras qu'on lui faisoit.

Ces vomissemens duroient quelquefois quatre mois sans intermission. Les quatre mois expirés, elle étoit quatre mois sans en perdre, & sur la fin ces vomissemens sont revenus tous les mois huit jours avant ses régles.

Pendant ces neuf dernieres années, depuis sa sortie de chez son premier maître, les vomissemens de sang les plus abondans se terminoient par une éruption dartreuse, semée de grosses Phlyctenes remplies d'une humeur si âcre & si corrosive, qu'elle cauterisoit la surpeau, & presque la peau, comme auroient faits de fort vesicatoirs.

Cette maladie cutanée occupoit particuliérement les hypocondres, & s'éten-

doit latéralement depuis les omoplates, jusques sur les os des îles, sur toute la région hypogastrique, sur les parties antérieures des cuisses & des jambes, sur les parties latérales du visage, sur les bras & les avant-bras, on en voit encore les cicatrices, comme des restes de brûlures; la malade dit elle-même, qu'alors son corps n'étoit qu'une playe, & qu'il lui sembloit qu'elle étoit toute couverte de charbons.

Ces deux accidens, sçavoir le vomissement de sang, & l'éruption dartreuse, ont été alternatifs pendant deux ou trois ans, & l'hémorragie a cessée vers la derniere des neuf années, qui viennent d'être mentionnées.

Un an avant de se dissiper, elle a été précédée de vomissemens que l'on caractérise vomissemens d'urine, lesquels venoient sans effort, & étoient suivis d'une perte de sang par les parties naturelles.

En même tems, il s'est déclaré des accidens d'une autre espéce que tous ceux qui avoient déja parus. Geneviéve Martin tourmentée de douleurs qui duroient 3, 4, 5, ou même 6 heures de suite, quelquefois à plusieurs repriſes dans la journée, ne pouvoit uriner sans jetter de grands cris.

En 1746. la malade âgée d'environ 30 ans, a commencé à rendre beaucoup de petites pierres avec ſes urines, & l'uréthre s'étant, dit-on, enſuite trouvée embarraſſée par des pierres, on apperçut du gravier dans les urines, que la malade vomiſſoit par intervalle, à chaque dernier quartier de la Lune; on a obſervé que quoiqu'il y eût de ces pierres de la groſſeur d'un pois, & même d'un haricot, ce vomiſſement extraordinaire venoit ſans effort.

Un Curé des environs, conſeilla de faire prendre à la malade à jeun, les 3 derniers jours de la Lune, un verre d'huile d'olives, & une heure après, un verre de vin blanc, imprégné d'oignons blancs, mis en infuſion pendant 12 heures. (*a*)

(*a*) Ce reméde eſt indiqué dans l'ouvrage d'un célébre Médecin de la Faculté de Paris. M. Chomel, abregé de l'Hiſtoire des Plantes Uſuelles, vol. 1. pag. 228. & le Supplement, pag. 77.

Toutes les parties de cette Plante, ont une vertu particuliere pour toutes maladies des Reins. Un Conſeiller au Parlement de Rouen, que le fameux Litothomiſte M. Colot, avoit ſondé & diſpoſé à l'opération de la Taille, ſe trouva guéri, après avoir mangé de la graine d'oignon dans toutes ſes nourritures, & en avoir pris infuſée dans du vin blanc.

Cet espéce d'émétique n'a jamais manqué de faire jetter à Geneviéve par les voyes urinaires, & sur-tout par la bouche, des pierres de différentes couleurs, la plûpart cependant couleur de *lie de vin* très-irrégulieres, & très-pesantes.

M. Hugo, qui par sa qualité de Prêtre desservant de Saint Geomes, a souvent assisté Geneviéve, assure avoir été témoin que dans un de ces vomissemens de Pierres, qui lui mirent le gosier en sang, il s'en est présenté de trop grosses pour pouvoir passer, & que la malade a été obligée de ravaller.

La *Carriere* qui donnoit toutes ces Pierres étant inépuisable, on jugea à propos d'abandonner pendant un tems le reméde, par lequel on ne réussissoit à en détacher que des échantillons, sans tarir la miniere ; & tant que la malade n'en a point fait usage, elle n'a pas rendu de Pierres.

Elle ne laissoit pas de souffrir des douleurs continuelles, qui lui faisoient jetter de grands cris.

Les vomissemens d'urine étoient aussi précédés de plaintes & de cris, qui duroient à proportion que la malade avoit pris plus ou moins de boisson, surtout aux trois derniers jours de chaque lune.

A ces cris succédoit un assoupissement accompagné d'agitations, de rêves, pendant lesquels les urines prenoient leurs cours naturel, surtout si ce rêve étoit accompagné de quelqu'effroy ; on a même observé, que si on venoit à troubler ces rêves par quelque bruit, ou à effrayer la malade de quelque maniere que ce fût, les urines venoient très-promptement.

Après ces cris, qui duroient quelquefois plusieurs heures, en laissant seulement des interruptions réglées & momentanées ; après que la malade s'étoit beaucoup débattue, & avoit *vômi* quelques Pierres, il survenoit pour l'ordinaire une Crampe générale avec des contorsions effroyables, dans le col, les bras, & les jambes. Cet accès passé, la malade restoit attachée sans mouvement sur son lit plusieurs heures de suite.

Si avant ces cris elle avoit beaucoup marché ou travaillé, cette crampe ne la prenoit pas, ou au moins ne duroit pas tant. La malade la prévenoit même fort souvent, en se levant subitement de son lit avant que de la sentir, ou aussi-tôt qu'elle la sentoit venir.

Enfin, les douleurs excessives que souffroit Geneviéve, & les symptômes

apparens de la Pierre, déterminerent ceux qui suivoient cette malade à la faire sonder. On reconnut la présence d'une Pierre dans la Vessie, mais la malade ayant un très-grand éloignement pour s'en laisser faire l'extraction, elle ne voulut point s'y soumettre pour le moment.

SECONDE PARTIE.

Geneviéve Martin se trouvant décidement attaquée de la Pierre dans la Vessie, refusoit constamment de s'en laisser délivrer, lorsque M. l'Evêque de Langres fut instruit de l'Histoire de cette singuliere maladie ; ce digne Prélat occupé du bien & du soulagement des petits & des pauvres, daignit se transporter au Village de S. Geosmes ; il vint à bout de résoudre Geneviéve à se faire faire l'extraction de la Pierre qu'elle portoit dans sa Vessie : la seule crainte de cette opération lui fit jetter une Pierre de la grosseur & de la forme d'une noisette (*a*) ; après les indices que Geneviéve avoit donnée en 1746. d'une grande quantité de Pierres ramassées depuis long-tems dans le réservoir des urines, on s'attend bien que la sortie d'une petite Pierre n'étoit pas suffisante pour soustraire la malade

(*a*) On observera que je ne change rien à cette circonstance des expressions dont on s'étoit servi dans les Mémoires qui avoient d'abord été envoyés.

à l'épreuve qu'elle s'étoit courageuſement déterminée de faire, de la ſupériorité des forces de l'Art, pour être entiérement délivrée ; auſſi deux jours après, c'eſt-à-dire, le 23 Mars 1747, on lui tira une Pierre aſſez groſſe, un peu applatie ; une choſe très-digne de remarque & qu'on ne peut concevoir après ce que je viens d'obſerver, c'eſt que le Chirurgien qui fut chargé de l'extraction de cette Pierre, eut de la peine à la reconnoître avec la ſonde, il n'en vint à bout qu'en ſuivant le conſeil que lui donna la nommée Nicole quatriéme ſœur de la malade, d'introduire le doigt dans le Vagin, ce qui indique que vaiſemblablement elle étoit ſeule. (a)

Depuis ce tems, chaque fois qu'il s'eſt préſenté de groſſes Pierres à l'urethre, il eſt ſurvenu de chaque côté de ce conduit, & intérieurement une tumeur groſſe comme un œuf de poule ; à l'aide de topiques, ces tumeurs abſcedent & viennent à ſuppuration.

La malade dit s'être auſſi quelquefoi

(a) Qu'étoient devenues dans ce momen toutes celles que l'on avoit remarqué en 1746 embarraſſer le conduit urinaire : Pourquoi n s'en trouve-t-il qu'une dans cette premiere ex traction.

apperçûe dans les parties naturelles d'une groſſeur qui paroît dans les grandes douleurs, & qui ſe diſſipe avec elles. (*a*)

Le 31 Mars, on réitéra l'extraction de la Pierre; celle-ci ſe trouva plus groſſe que la premiere. (*b*)

Deux mois après, la malade en rejetta une de la groſſeur de la premiere, & d'une couleur *briquetée*, de la même nature que celles qu'elle avoit jettée par le vômiſſement.

Au mois de Septembre fut faite une troiſiéme extraction.

A la fin du mois d'Octobre on tira deux autres Pierres de la même groſſeur que les quatre précédentes.

Au commencement de Novembre on fit une cinquiéme opération, par laquelle on tira une Pierre encore plus groſſe

(*a*) On n'a pû s'éclaircir plus préciſément de l'endroit qu'occupoit cette groſſeur.

(*b*) *Nota*, qu'excepté pour la premiere extraction, on n'a jamais ſondé la malade, & que depuis, ç'a toujours été ſur ſa ſimple dépoſition, qu'on s'eſt décidé à lui tirer quelques Pierres, ſans s'aſſurer par la ſonde ſi Geneviéve ſe trompoit ou non.

Toutes les extractions de Pierres ont été faites ſans inciſion; on y a employé le bouton, les dilatatoires à reſſort & les tenettes.

que les six précédentes, d'une substance extrêmement dure, d'une couleur brune & grisâtre, d'une forme irréguliére.

Dans l'intervalle de ces deux dernieres extractions, la malade a jetté quatre autres Pierres d'une grosseur médiocre ; elle en a rendu aussi beaucoup avec les urines par haut & par bas.

Environ 15 jours après, c'est-à-dire, à la fin de Novembre, la malade se plaignit de nouvelles douleurs dans les Reins, dans la Nuque du col & dans toutes les extrêmités ; l'urethre se trouva bouchée par une Pierre assez grosse, mais la malade n'ayant pû se résoudre à se la laisser tirer, & préférant de *vômir* journellement ses urines & des Pierres, l'extraction fut différée jusqu'au 22 Avril 1748. qu'on la délivra d'une Pierre beaucoup plus grosse que toutes celles qu'on avoit tiré, & qui étoit la douziéme.

Vers le 20 May, les *vômissemens* d'urines & de Pierres reparurent avec des crampes si fortes dans les extrêmités, qu'on les auroit plutôt rompu que de les plier. La malade déclaroit de plus des douleurs très-vives le long de l'épine du dos ; enfin elle se trouvoit encore dans la nécessité de recourir à l'opéra-

tion, mais elle ne voulut pas y consentir alors, elle s'y soumit le cinq de Septembre 1748. & on tira à la fois deux Pierres, toujours de la même substance, figure & couleur que les autres.

Le lendemain 6 Septembre, on tira encore une Pierre à peu près comme les deux qui avoient été extraites la veille.

Dans cette année la malade a été incommodée de l'éruption dartreuse qu'elle avoit eu à l'âge de 21 ans, (*a*) & elle en fut couverte, comme dans la plus grande fureur de cette maladie; il n'y eut que les épaules & les Reins, qui en furent exempt cette fois.

La malade depuis le 6 Septembre ne fut plus huit jours sans être assaillie des mêmes douleurs & des mêmes symptômes, qui indiquoient le besoin de tenter encore l'extraction de quelques Pierres, elle ne fut faite cependant que sur la fin de Septembre 1749. qu'on lui tira le matin une Pierre de la grosseur d'un œuf. On ne conçoit pas comment la malade a pû résister à cette opération, qui fut faite comme toutes les précédentes simplement à l'aide du délatatoire, &

(*a*) Voyez la premiere Partie, p. 45. & 46.

des tenettes sans aucune incision. Aussi elle fut si laborieuse, que le Chirurgien entraînoit avec la malade quatre femmes qui la tenoient.

Depuis ce moment elle n'a plus voulu être opérée par ce Chirurgien, & le soir qu'il se trouva une seconde Pierre, ce fut celui de Longeau Village voisin de Saint Geosmes qui l'en délivra, aussi par une simple extraction : elle étoit platte, longue d'environ deux ou trois pouces, sur un pouce & demie de large. (*a*)

Peu de tems après, l'opération se trouva également indispensable, mais la malade rebutée par la derniere qui avoit été réitérée dans le même jour, & voyant que ses Pierres se reproduisoient si abondamment & si promptement, elle étoit décidée à ne plus ajouter à ses dou-

(*a*) C'eut été le cas de recourir au gorgeret Cystotome de M. le Cat, ou au lithotome caché de M. le Blanc ; on ignore pourquoi les Chirurgiens ne prenant pas le parti d'abandonner la malade à sa triste fécondité, ne se sont point servis de ces instrumens, à moins qu'ils n'eussent préférés l'usage des tenettes à briser la Pierre ; ou la méthode au haut appareil, par rapport aux avantages qu'elle a sur toutes les autres pour tirer de grosses Pierres.

leurs ordinaires celles de l'opération.

En 1751. elle jetta à deux repriſes différentes deux Pierres, qui avoient l'air d'être caſſées tout récemment, & qui ſe rapportoient enſemble.

Vers le mois de Septembre 1752. les vômiſſemens d'urines & de Pierres, les crampes qui y ſuccédoient, ont ceſſés, mais ces accidens ont été remplacés par une ſtrangurie, & des douleurs qui ont été preſque continuelles.

Au mois d'Octobre 1752. Geneviéve Martin a été attaquée d'une anaſarque qui occupoit tout ſon corps à l'exception des bras, elle a durée deux mois & demie, & a ceſſée vers le 4 Janvier 1753. depuis ce tems la malade n'a pû marcher.

Au milieu du mois de Novembre elle fut réduite à la derniere extrêmité; elle l'attribue à une révolution cauſée par la nouvelle qu'on vint lui donner que M. l'Evéque de Langres avoit chargé un autre Chirurgien que celui auquel elle étoit accoutumée, de lui faire l'opération.

Dans ce moment elle avoit ſes régles, qui depuis quatre ou cinq ans, lui viennent toutes les trois ſemaines & abondamment, la frayeur dont elle fut ſai-

sie, occasionna une suppression à laquelle se joignit une grande douleur d'estomac ; un accablement qu'elle ressentoit depuis quelque tems ayant augmenté, elle fut saignée du bras une fois, & ensuite du pied deux fois en quinze jours.

A la premiere saignée, il se jetta sur le bras une enflure, qui fit craindre qu'elle ne restât estropiée ; cela passa ensuite au col & aux jambes, quand elle étoit debout. Toutes les parties de son corps s'enflerent successivement, & devinrent douloureuses. L'anasarque fut surtout considérable à la région lombaire, la malade parut menacée de devenir hydropique : cet état étoit accompagné de fiévre, & dans certains momens de difficulté de respirer, quelquefois de délyre.

Geneviéve en rappella cependant vers le milieu de Décembre, ou du moins le danger s'éloigna, quoiqu'elle restât bien malade.

Un mois après, qui étoit vers la fin de Janvier, elle retomba presque dans le même état. L'enflure avoit reparu, & en se jettant principalement sur les bras & sur les mains de la malade, elle lui avoit ôté l'usage de ces parties.

Au mois de May il étoit question de transférer la malade à Paris, on se proposoit d'y suivre les grandes vûes du bien public, dont la Faculté de Médecine a été animée de tous les tems, en faisant observer de près cette Fille pour constater son état, mais les douleurs dont elle étoit tourmentée, étant tout d'un coup devenue insupportables, on fut obligé d'en venir à une onziéme extraction de Pierre le 13 Juin.

Le 16 du même mois, on lui en a encore tirée une seconde, à peu près de la même grosseur que celle du 13.

Elle en a jetté deux autres de la même nature, longuettes, & d'une forme olivaire.

Depuis ce tems, une grande foiblesse de jambes empêche la malade de sortir de son lit, les difficultés d'uriner sont presque continuelles, ainsi que les douleurs.

Le 26 Août, dans un accès de transport, elle en a rendue encore une, qui paroît différente des autres, mais qui ne l'est point réellement.

Le lendemain après avoir senti de nouvelles douleurs, une autre Pierre à peu près de la même forme, absolument de la même nature, un peu plus

grosse, sortit avec les urines dans l'effort d'un vômissement.

On regarde cette expulsion de Pierres comme l'effet d'un reméde dont j'ai déja parlé, & qu'on a administré cette fois à la malade. (*a*)

(*a*) Voyez la premiere Partie de l'Histoire, page 47. & 48.

TROISIEME PARTIE.

LE 26 Septembre ayant été introduit auprès de la malade, qui avoit été prévenue de mon arrivée, je m'attachai d'abord à ce que je pouvois observer de moi-même, c'eſt-à-dire, à toutes les circonſtances extérieures qui pouvoient me frapper ſans que perſonne me les fît remarquer.

1°. Auſſi-tôt que j'entrai dans la chambre de la malade, je l'entendis s'agiter beaucoup dans ſon lit, & proférer quelques paroles mal articulées; m'en étant approché, je la trouvai riante & dans une eſpéce de tremblement, s'enveloppant avec ſa couverture comme ſi elle eut été priſe d'un grand friſſon. (*a*)

Elle exhaloit une odeur d'urine âcre, échauffée & très-fœtide: elle me ſerra pluſieurs fois la main dans les ſiennes, qui me parurent ſuantes, & me laiſſe-

(*a*) Il m'a été dit que c'étoit l'état de ſaiſiſſement auquel elle eſt ſujette, dès qu'elle entend quelque bruit, ou lorſqu'elle voit du monde.

rent une odeur d'urine semblable à celle qui m'avoit frappée au premier abord.

Le visage de la malade n'étoit altéré en aucune maniere ; elle avoit des couleurs médiocres, & de l'embonpoint. Je fus surpris de la trouver dans un état presque naturel, tandis qu'elle devroit être épuisée par des opérations aussi réitérées & aussi laborieuses que celles qu'elle a subi. (*a*)

Ses mains & ses bras me parurent assez maigres, & marqués de cicatrices qu'on diroit être des brûlures. (*b*)

Ses yeux & ses paupiéres étoient très-rouges, & très-enflammés, comme si la malade eût pleuré, ou comme s'ils eussent été fatigués. (*c*)

La malade n'a presque plus de dents à la mâchoire supérieure, elle les a perdu, ou brisé, en mordant le support (*d*) de son lit, dans ses accès de souffrance.

Le ventre étoit tendu & douloureux ;

(*a*) Cette circonstance qui est surprenante m'avoit été marquée spécialement dans deux Mémoires.

(*b*) Voyez l'Hist. pag. 45. 46. & 55.

(*c*) La malade me dit elle-même, que c'étoit le défaut de sommeil.

(*d*) C'est ce qu'on nomme autrement dans les Hôpitaux, Billette, Empoigne, Tringle.

& il eſt toujours dans cet état.

Je lui trouvai un corps de baleine qu'elle m'a dit ne quitter, ni jour ni nuit. (*a*)

Il n'eſt pas poſſible de prendre moins de nourriture qu'en prend Geneviéve Martin ; pendant long-tems elle a mangé de la viande, mais depuis 8 ans, elle a un dégoût habituel, pour cette eſpéce de nourriture, quelle qu'elle puiſſe être, même pour les bouillons.

Elle trempe quelquefois ſon pain dans de l'eau, & ne prend ſouvent que des fruits, un peu de fromage, de laitage froid ou chaud, on a remarqué, qu'il paſſe mieux, lorſqu'il eſt froid ; en total la bonne nourriture eſt celle qu'elle prend avec le plus de peine.

Pour boiſſon, elle uſe tantôt de ptiſanne ordinaire, tantôt d'une infuſion de capillaires, elle prend aſſez volontiers du vin, mais en petite quantité, & ſeulement par gorgées, & même dans ſes douleurs.

Rarement on lui donne des Narcotiques, ce n'eſt qu'à l'extrêmité, qu'on

(*a*) Elle prétend que comme dans ſes douleurs elle s'agite en tout ſens, cela lui ſoutient le corps, & qu'il lui eſt également néceſſaire quand elle ne ſouffre point.

a recours à ces remédes.

Il y a 15 ans qu'elle a été à Bourbonne à deux repriſes différentes.

Le premier Octobre que je queſtionnai la malade ſur ſon état depuis la derniere extraction faite le 16 Juin : elle me dit qu'aux endroits de la Veſſie, qui avoient été bleſſés par les pierres, elle ſentoit de nouvelles playes occaſionnées par les inſtrumens avec leſquels on les avoit tiré.

Elle ajouta qu'elle avoit beaucoup de peine à ſe remettre de cette opération, (a) & que depuis elle n'étoit pas ſortie de ſon lit.

Les rétentions, les difficultés d'uriner ne la quittent guéres. Elle ſouffre continuellement, & quoique le tems de ſes douleurs varie beaucoup, on obſerve cependant qu'en général la malade ſouffre moins dans le jour, & que vers les quatre ou cinq heures du ſoir, les douleurs paroiſſent ſe réveiller, & durent juſqu'à dix ou onze heures, quelquefois juſqu'au matin.

M'étant rendu chez la malade, le 3 Octobre pour l'interroger endétail ſur

(a) Communément il faut à la malade environ vingt jours pour ſe rétablir des ſouffrances de l'opération.

son état ; j'en fus empêché par ses convulsions qui la prirent quelques instans après mon arrivée

Elles commencerent par des sang'ots qui furent tout d'un coup suivis de cris, de roidissemens de tous les membres, le corps s'élevant de dessus le lit, avec beaucoup de force, & beaucoup de contorsions.

Cet accès de spasme se termina après quelques minutes par beaucoup de vents & de rots que la malade rendit par la bouche avec effort & avec bruit.

Quelques tems après, je fus témoin des mêmes accidens ; lorsqu'ils furent cessés, je touchai le poulx de la malade, qui me parut seulement plus fréquent, mais point élevé.

Elle me porta la main sur sa poitrine, je sentis de très-grands battemens de cœur, qu'elle m'a dit succéder constamment à ces convulsions ; que les uns & les autres étoient l'effet des grandes douleurs qu'elle souffroit & qui se réiteroient dans la journée. (*a*)

Dès l'instant que les agitations & les roidissemens furent passés, la malade

(*a*) On observe toutes les mêmes choses dans les contorsions volontaires, & non convulsives.

reprit sur le champ de la gayeté, elle fut même riante.

Le 13 Octobre je reçus la nouvelle qu'on étoit venu à bout de déterminer Geneviéve à se laisser sonder ; comme avec elle il faut profiter des momens, je me transportai à S. Geomes dans le dessein de lui extraire moi-même la pierre que je lui sentirois dans la Vessie, pour peu qu'elle fût assez considérable pour devoir être tirée. Je me chargeai donc des instrumens qui pouvoient m'être nécessaires.

Avant d'introduire la sonde à la malade, je lui demandai si elle croyoit avoir une pierre, elle me répéta, comme elle me l'avoit déja dit, qu'elle en avoit une ; en effet, la sonde arrivée au col de la Vessie, rencontra un obstacle que je reconnus par le son être un corps dur : il m'a fallu forcer un peu pour le repousser, ce qui m'a fait juger, qu'il étoit engagé dans le col de la Vessie.

La malade fut très-soulagée par cette opération, elle rendit environ un grand verre d'urine ; mais je fus surpris de ce qu'elle étoit très-claire & très-limpide ; le peu que j'en avois pu voir jusqu'à ce jour ayant toujours été d'une couleur foncée.

Elle n'avoit pas non plus à beaucoup près l'odeur fœtide, qui m'avoit frappé dans les autres, même nouvelles.

Au jeu de ma sonde que je remuois fort aisément dans la Vessie, ou j'ai eu peine à toucher la pierre, à la quantité d'urine que la malade rendit sur le champ, j'ai jugé que la Vessie avoit beaucoup de capacité, & que la pierre étoit d'un petit volume.

Je dois observer que j'ai été surpris de ne trouver aucun délabrement dans aucune des parties contigues au méat urinaire; il est tout simple d'imaginer qu'elles ont dues être excoriées, même déchirées, soit par la quantité & la forme des pierres qui ont été tirées, soit par l'introduction répétée des instrumens avec lesquels on lui a fait les opérations.

Quoique j'aye reconnu une dilatation marquée dans le canal de l'uréthre, elle ne m'a pas cependant paru telle que je l'aurois imaginé & telle que tout le monde auroit pu la soupçonner.

L'extraction que je me proposois de faire n'ayant pas eu lieu, par rapport à la petitesse de la pierre contenue dans la Vessie, je voulus être témoin de l'effet du Reméde familier à la malade, & qui

n'a jamais manqué de lui faire jetter des pierres par le méat urinaire, & par la bouche, (dans le tems qu'elle en rendoit par cette voye).

Pour cela la malade consentit, non sans peine, à être transféré de S. Geomes à Langres, dans une maison qui étoit à ma portée; elle fut mise dans une chaise à deux roues, dont le mouvement ne l'incommoda point, comme je le craignois, par rapport à la pierre qu'elle déclaroit avoir dans la Vessie; la journée qui succéda à ce petit voyage, ne fut pas plus orageuse que les autres.

Dès le soir même, je fus présent à la mixtion du Reméde qui consiste pour l'ordinaire à mettre en infusion pendant douze heures dans un vase bien bouché, deux oignons blancs coupés par rouelles minces dans la quantité de trois grands verres de vin blanc, pour trois doses, elle en prend une pendant trois jours consécutifs, & un verre d'huile d'olives, un heure avant; selon l'effet qu'opére la premiere ou la seconde prise, elle n'en prend que deux.

Le 15 à sept heures du matin, je fis avaler à la malade la potion huileuse, & à huit heures l'infusion d'oignon.

Vers les deux heures après midi la

malade commença à se plaindre. Sur les six heures, les contorsions, les roidissemens de membres étoient à un point incroyable, & accompagnés de grincemens de dents & de cris ; j'essayai de lui parler, elle me dit qu'elle sentoit du mal à la *nuque & au col*, il ne me fut pas possible d'en tirer d'autre réponse, elle me dit elle-même qu'elle ne sçavoit plus ce qu'elle disoit ; n'ayant pas le courage de me tenir dans sa chambre, je me contentai de revenir à plusieurs reprises, jusqu'à dix heures du soir.

Je la trouvai alors dans le même état que sur les six heures, aux agitations du corps près ; elle avoit les yeux fermés, la bouche ouverte, on me dit qu'elle dormoit & qu'elle rêvoit ; je l'entendis en effet appeller nommément une personne qui étoit absente, à qui elle disoit qu'elle souffroit plus qu'à l'ordinaire ; au bruit qu'elle faisoit, en grinçant les dents les unes contre les autres, je ne sçai comment elle ne s'est pas brisé celles qui lui restoient ; enfin (on n'aura pas de peine à le croire) toute la fermeté dont je m'étois armé m'abandonna, je me désistai du dessein que j'avois toujours eu de passer la nuit auprès de la malade, pour lui voir *vômir* quelques pierres, ou

jusqu'à ce que je lui entendis rendre celle qu'elle avoit dans sa Vessie.

Désirant qu'il restât une personne sûre auprès de la malade, M. Viard Prêtre & Professeur de Théologie au Seminaire de Langres, ci devant desservant à S. Geomes, voulut bien me remplacer, & donner son attention à ce qui se passeroit.

J'y retournai encore sur les onze heures, alors elle avoit des défaillances, des convulsions; elle battoit la campagne.

A minuit, dans l'effort d'un vômissement & une douleur très-aigue, on entendit tomber quelque chose dans le bassin. C'étoit la pierre qui étoit sortie de la Vessie, M. Viard me l'apporta sur le champ, elle étoit de la grosseur d'une olive, mais un peu plus pointue.

Elle étoit accompagnée de cinq autres petites, qui étoient comme elle, de la même nature que toutes celles qui m'avoient été envoyées à Paris.

Dans le moment que la malade jetta cette pierre & qu'on la tira du bassin, il y avoit très-peu d'urine, mais le 16 étant allé le matin voir Geneviéve, il s'y en trouva de quoi remplir un grand verre, que je fis porter chez moi pour

en faire l'examen (*a*).

Ce que la malade avoit vômi, parut être du vin qu'on lui avoit donné de tems en tems dans ses défaillances, & qu'on interrompit sur les onze heures.

Il ne s'y trouva point de pierres, & on m'observa que depuis un an environ elle n'en avoit pas *vômi*.

L'état de la malade consistoit dans un affaissement considérable, sensible au poulx; elle se plaignoit néanmoins de vives douleurs, principalement dans les jambes, je lui ordonnai une portion anodine que je lui réitérai le soir; le calme qu'elle procura dans la nuit à la malade, lui fit concevoir de grandes espérances pour sa guérison, dont on la flattoit toujours depuis mon arrivée, afin de l'engager à faire tout ce que je jugerois à propos.

Le 17 au matin je ne pus juger des urines de la malade, ses régles ayant parus.

Sur les onze heures j'eus l'honneur d'accompagner M. l'Evêque de Langres qui fut exhorter lui-même la malade: nous la trouvâmes dans la plus grande désolation, c'étoit une de ses sœurs qui

(*a*) On verra ci-après cet Examen.

avoit entendu dire dans la ville que les pierres de Geneviéve étoient supposées, & qui s'étoit empressée de la questionner indiscrétement sur ce mauvais bruit qui paroissoit se renouveller (a) ; Geneviéve en étoit fort chagrine, mais M. l'Eveque de Langres lui ayant ordonné de ne point s'embarrasser des propos, elle obéit & n'y pensa plus.

Le soir, ses régles étant arrêtées, je lui fis prendre deux gobelets d'une teinture de saffran.

Le dix-huit au matin la malade me déclara avoir de grandes douleurs au talon, elle me dit que ses urines ne couloient plus que goutte à goutte, & que c'étoit les symptômes d'une nouvelle Pierre.

Dans la journée elle souffrit beaucoup, ses douleurs & ses convulsions ne la quitterent point.

Je fus frappé particuliérement dans cette journée par l'odeur urineuse de la moiteur qui couvroit ses mains, & qui depuis deux ou trois jours me paroissoit plus supportable.

Le dix-neuf la malade a été dans des

(a) La Lettre que l'on trouvera à la fin de ce Recueil, fera voir que ce n'étoit pas la premiere fois que ce bruit avoit couru.

agitations,

agitations, & dans des convulsions presque continuelles, les urines ont été totalement supprimées ; j'ai proposé à la malade de la faire uriner par le moyen de la sonde, mais elle a rejettée constamment ce soulagement. Je lui fis prendre une potion huileuse, avec quelques gouttes de baume du Pérou ; ce qui lui ayant procuré quelque tranquillité, j'assemblai dans sa chambre M. Hugo Desservant de S. Geosmes, M. Viard son Prédécesseur, & deux sœurs de la malade, qui sont parfaitement instruites de toutes les différentes circonstances de son état ; je fis lecture de l'Histoire que l'on vient de voir, & que j'avois rédigé, tant sur tous les Mémoires qui m'avoient été fournis, que sur les différens interrogatoires particuliers que j'avois fait presque tous les jours, en prenant mes précautions, pour que les déposans ne pussent varier dans la suite sur les faits & articles qui y sont énoncés.

Le 20 Octobre les douleurs que souffroit la malade étoient excessives en apparence, cependant les urines avoient repris un peu leur cours ; elle en rendit à peu près la moitié d'un verre, qui étoit très-foncée en couleur, d'une

odeur très-forte, comme si elle eut séjourné ; après l'avoir laissé reposer, elle m'a paru la même que celle qu'elle avoit rendu le 16, avec un dépôt semblable à une bouillie.

Dans la nuit la malade jetta par les voyes urinaires une Pierre de la même nature que les autres ; elle me fut remise avec trois autres petites le 21, au moment que j'allois partir.

OBSERVATION IMPORTANTE

Sur les urines rendues par la Malade immédiatement après la sortie de la Pierre.

LORSQU'ON avoit tiré du bassin de Geneviéve la pierre qu'elle avoit rendu à minuit le 15, il s'étoit trouvé fort peu d'urines, mais depuis cet instant elles avoient coulées plus librement, & le mardi 16 Octobre à sept heures du matin, avant l'assemblée convoquée pour représenter les pierres de Geneviéve, il se trouva assez d'urines pour en remplir un grand gobelet.

Elles étoient d'une odeur très-forte & insupportable, épaisses & toutes blanches, comme si on y avoit délayé de la farine.

Sur ce que l'on me vit occupé de ce qui leur donnoit cette couleur, je fus avertis que j'étois dispensé d'y porter attention, qu'on avoit toujours regardé cette matiere blanche comme le produit des contorsions de la malade, & que ses draps paroissoient tout *élimés* par les vio-

lens frottemens des parties de ſon corps.

Je retins ma curioſité pour examiner le baſſin, & j'y remarquai des petits amas de brins de fil courts & pourris, que je remis dans le verre avec tout le reſte.

Lorſque les urines eurent repoſé un tems ſuffiſant, pour pouvoir obſerver leur couleur & leur conſiſtance, elles parurent très-foncées, d'une couleur flambée, ſans cependant aucune teinte de ſang, & ſans qu'on pût y reconnoître de nuages, de ſuſpenſion, ni ſédiment.

Toute la ſurface étoit couverte de globules d'huile qui ſurnageoient; de la partie aqueuſe il s'étoit ſéparé une matiere blanche qui formoit au fond du gobelet un dépôt d'un doigt d'épais, mêlé de beaucoup de petites plumes.

Il me fut dit, qu'elles s'étoient détachées des matelats ſur leſquels la malade étoit couchée.

Je portai moi-même le gobelet chez moi, pour examiner le depôt avec MM. Charles & Diez; en leur préſence, je paſſai ces urines à travers un linge.

1°. Il ne s'y trouva aucun gravier.

2°. Cette bouillie épaiſſe & blanche qui rempliſſoit le fond du gobelet, m'a paru décidemment être du charpi rapé bien fin.

PROCÈS-VERBAL

D'une Assemblée tenue le seize Octobre, en présence de Messire Gilbert de Montmorin de S. Herem, Seigneur, Evêque, Duc de Langres, &c.

CE mardi seiziéme jour d'Octobre, de l'année mil sept cent cinquante-trois, à neuf heures du matin, les personnes soussignées assemblées au grand Seminaire du Diocèse de Langres, en présence de Monseigneur l'Evêque, Seigneur, Duc de Langres, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, &c. M. Morand Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, assisté de MM. Bissez, Charles, Diez, Docteurs en Médecine à Langres, a représenté une boëte contenant cinq paquets de pierres, lesquelles M. l'Abbé Neret Grand Vicaire, Archidiacre de l'Eglise de Langres, & Grand Promoteur du Diocèse, M. l'Abbé Arnould, Chanoine de la Cathédrale, ont déclarés & déclarent être les mêmes que celles

qu'ils ont envoyés à Paris, à M. Morand Docteur Régent de la Faculté de Médecine, à la fin du mois de Juillet de la présente année, mil sept cent cinquante-trois, comme étant provenues de Geneviéve Martin, fille de trente-six ans, native de S. Geomes, actuellement transférée à Langres,

Et ont signés, NERET, Archidiacre Vicaire-Général,

ARNOULD, Chanoine.

Le sieur Garnier, Maître Chirurgien de Langres, a également reconnu & reconnoît toutes lesdites pierres, pour être celles que Geneviéve Martin a jetté en différens tems par la bouche, les autres par les voyes urinaires, comme le portent les différentes inscriptions aposées, tant par le sieur Monget son gendre, que par M. l'Abbé Arnould, sur chaque enveloppe de ces différens paquets, parmi lesquels est une pierre pesant une once, six gros & demi dix-huit grains, laquelle pierre ledit sieur Garnier affirme avoir tiré au mois de Mai 1749, de la Vessie de Geneviéve, en présence du sieur Forgeot Chirurgien à Longeau, lequel reconnoît aussi cette

pierre, & a assisté à plusieurs extractions de pierres de la même nature, qui ont été réitérées douze fois à ladite Geneviéve, depuis l'année mil sept cent quarante-sept, le vingt-troisiéme jour de Mars.

Et ont signés, ARNOULD, Chanoine.

D. MONGET.

F. GARNIER.

FORGEOT.

M. Forgeot, Chirurgien, demeurant à Longeau près Langres, lequel a été aussi appellé à cette exhibition de Pierres données pour être provenues de la nommée Geneviéve, atteste que parmi les Pierres mises sous ses yeux, aujourd'hui seiziéme jour du mois d'Octobre mil sept cent cinquante-trois, il y en a une qu'il a tiré de la Vessie de ladite Fille au mois de May mil sept cent quarante-neuf, même jour que celle qui est énoncée ci-dessus, & qu'elle surpasse de beaucoup par son poids qui est de deux onces, deux gros; une seconde dont il a délivré cette malade le treize Juin de la présente année mil sept

cent cinquante-trois, & qui pese demie once, vingt-quatre grains ; une troisiéme tirée aussi de la Vessie de ladite Fille le seize du même mois, pesant sept gros, cinquante-quatre grains, auxquelles extractions ledit Sieur Garnier, dont il est éléve, a assisté.

FORGEOT.
F. GARNIER.

Le présent Procès-verbal ayant été lû dans l'Assemblée ci-dessus, personne n'a reclamé ; en foi de quoi ont signés comme présens. MM. BISSEZ, M. D.
CHARLES, Méd. M.
DIEZ, D. M.

Fait & passé à Langres le susdit jour & an, sous le Scel du Cachet de Messire Evêque, Seigneur, Duc de Langres, Président de l'Assemblée ci-dessus, & aussi sous le Sceau du Cachet de M. Morand, l'un des Commissaires de la Faculté de Médecine de Paris, actuellement en cette qualité, chez ledit Seigneur Evêque de Langres.

COMPARAISON

DES PIERRES,

PROVENUES DE LA MALADE,

Avec les calculs des Reins, & de la Veſſie.

LA prodigieuſe quantité de Pierres qu'a rendu cette Fille dans l'eſpace de huit années, n'eſt pas la ſeule choſe qui ſoit ſurprenante dans ſa maladie; elle n'en auroit rendu qu'une, qu'elle ſeroit également digne de l'attention d'un Médecin; c'eſt l'eſpéce & la nature de ces Pierres qui eſt véritablement étonnante, ſi on les compare avec les calculs qui s'engendrent dans le corps animal; c'eſt auſſi ce qui ſera l'objet de la diſcuſſion que l'on ſoumet au jugement du Lecteur.

Toute Pierre engendrée dans le corps, ſi l'on en excepte celles qui ſont chatonnées, eſt dans ſon origine formée d'un noyau ſervant de baſe à des particules ſolides, qui à meſure qu'elles groſſiſſent, s'uniſſent de tous côtés à égale diſtance du centre, les unes ſur les autres, s'accumulent par couches concentriques, & forment (lorſqu'il n'y a qu'une Pierre dans la Veſſie,) une maſſe de figure ronde, plus ou moins réguliére.

Si elles ſe rencontrent pluſieurs enſemble, leur frottement mutuel y produit des facettes plus ou moins nombreuſes. On eſt ſi convaincu de cet effet naturel de la colliſion réciproque, que lorſque dans une Taille on remarque quelque dépreſſion à la Pierre extraite, on en conclut à coup ſûr, la préſence d'une ou de pluſieurs autres Pierres; l'expérience n'a jamais démenti cette obſervation.

Cette compoſition que l'on voit clairement dans les pierres animales, en les ſciant par la moitié, ne ſe retrouve aucunement dans celles qui ſont provenues de Geneviéve.

Elles ſont toutes d'un grain très-fin, d'une matiere dure, compacte, peſante, la plûpart angulaires & tranchantes;

d'une couleur minime plus ou moins foncée, mêlangée dans plusieurs endroits de points *briquetés*; elles sont toutes pour les désigner, comme elles l'ont été dans les dépositions de l'un des Chirurgiens, & dans les déclarations des parentes & des amies de Geneviéve, (*a*) semblables à de la *crême*, ou de la *crasse de fer*, à de la *brique* ou de *la tuile*, enfin, ne ressemblantes en rien à celles que l'on a vû jusqu'à ce jour se former dans les voyes urinaires; on ne sera pas fâché de trouver ici une espéce d'inventaire raisonné de ces productions extraordinaires.

Je commencerai par les Pierres que la malade a rendu naturellement à différentes fois par la voye des urines; la totalité qu'on a pu en recueillir forme un paquet pesant trois onces un gros: la plus considérable égale en volume une noix ordinaire. Elles sont en partie rougeâtres, en partie grises: leur forme raboteuse & tranchante a dû nécessairement rendre leur passage dans le méat urinaire très-long, très difficultueux, & très-cruel; à les voir, on ne peut se persua-

(*a*) Déclaratoirs de la femme d'Aubertin, 14 Octobre, de Jeanne Chaignet cousine de Geneviéve, 18 Octobre &c.

der que leur sortie n'aye pas été aidée de quelque maniere.

Les deux grosses pierres tirées du matin au soir en 1749, par deux Chirurgiens différens, sont de la même nature ; excepté que l'une est plus lisse, d'une couleur plus uniforme, & exempte de matiére briquetée, on y remarque sur la surface des petites cellules, qui ne se rencontrent jamais dans les pierres formées par couches.

Quoiqu'elles ayent été tirées toutes deux dans le même jour, elles ne portent aucune marque de collision, qui devroit cependant s'y trouver, pour peu qu'elles se fussent rencontrées dans la Vessie ; on ne doit pas au reste y chercher ce caractère, celle qui fut tirée l'après-midi, n'ayant pas été reconnue le matin, parce qu'elle n'y étoit pas sûrement.

La pierre qui a été tirée de la Vessie de la malade, le 13 Juin 1753. ne différe aucunement des autres, elle est *briquetée* dans sa plus grande partie, & d'une forme cuboïde.

Celle qui a été tirée le 16 du même mois est très-semblable à la précédente, pour sa substance, ainsi que deux autres petites rendues par le méat urinaire peu

de tems après ; ces deux dernieres, sont d'une forme olivaire, lisses & unies, & paroissent avoir reçu quelque petite façon, on y voit briller des petits points talceux.

Les Pierres dont j'ai reservé l'examen pour la fin ne sont pas moins intéressantes : ce sont celles que la malade a jettées en différens tems par la bouche, le tout formant un petit pacquet du poids d'une once, un gros.

Les plus considérables n'égalent point une féve, mais leur forme & leur taille sont bien plus effrayantes que ne pourroient être leur poids & leur volume. On croiroit que c'est une poignée de mauvaise *brique* ou de mauvaise *tuile* brisée & concassée, toute prête à être mise en œuvre pour faire du ciment.

La plûpart de ces fragmens ont dans leur totalité, ou dans quelques endroits des points briquetés, mêlés dans un fond grenu, de couleur minime ; en un mot, ce sont les mêmes que celles qui ont été tirées de la Vessie, ou qui en sont sorties : cependant si on veut les supposer formées dans l'estomac, ne devroient-elles pas être d'une nature autre que celles de Vessie ? Toutes les pierres formées dans le corps étant diffé-

rentes, selon l'espéce de sucs qui les produisent.

Les vômissemens qu'on a caractérisés *vômissemens* d'urine, font croire à ceux qui environnent la malade, que ces pierres ont retrogradé avec ce récrement de la Vessie à l'estomac : mais en admettant pour un moment des conduits particuliers de l'estomac au Reins ou à la Vessie, peut-on raisonnablement, de ce qu'ils seroient perméables à un fluide, en conclure qu'ils peuvent donner passage à des corps solides, inégaux, de la nature des pierres que Geneviéve a jettées par la bouche.

On ne pourroit tout au plus ajouter foi à ce *vômissement* prétendu de pierres renfermées dans la Vessie, qu'en présumant à ce sac une playe ou un ulcere (qui pourroit très-bien exister,) qui établiroit une communication dans quelqu'intestin, mais il faudroit de plus supposer que ce fût quelqu'intestin grêle ; & avec toutes ces suppositions, l'ascension de corps pesans jusqu'à l'estomac, & à la bouche n'en seroit pas moins difficile, & conséquemment récusable.

D'ailleurs, la malade n'a malheureusement jamais rendu d'excrément avec les urines, ce qui devroit être, si des

pierres avoient pû passer de la Vessie dans quelqu'intestin.

Ces pierres jettées par la bouche, non-seulement n'ont jamais été dans la Vessie de Geneviéve, mais elles ne viennnent pas non plus de l'estomac. C'est ce qui fait que je ne dis point qu'elles ont été vômies ; comment concevoir que des corps de cette nature qui mettoient le gosier de la malade en sang, lorsqu'elles se présentoient, ayent pû être rejettés sans effort (*a*) ? Est-il probable que ces pierres ayent pû demeurer quelque tems dans l'estomac, sans que quelques-unes ne se soient fait jour dans le canal intestinal ? Ce qui n'auroit pas manqué d'être apperçu dans les déjections de la maladie, & d'être remarqué ; Geneviéve a déclaré elle-même qu'elle n'en n'a jamais rendu, d'autres personnes l'assurent aussi (*b*).

Voilà ce que l'on doit observer sur les Pierres de Geneviéve qui ont été recueillies ; mais parmi celles qui n'ont pû être représentées, il y en a quelques-unes qui ont été désignées de maniere à faire naître quelqu'idée de dis-

(*a*) Premiere Part. pag. 47. 48.
(*b*) Interrogatoire de la malade du 3 Octobre.

cuſſion, en rapprochant leur deſcription de ce que nous avons dit.

Celle qui ſortit naturellement le 20 Mars 1727, avoit, dit-on, la forme d'une noiſette. A en juger par cette configuration, cette Pierre ſe trouvoit ſeule dans la Veſſie; deux jours après on en tira une qui étoit un peu applatie. (a)

On a très-bien remarqué que les deux qui furent rendues naturellement en 1751. avoient un côté plat, mais on déclare en même tems qu'elles étoient comme deux morceaux d'une même Pierre qui venoit d'être caſſée, & qui ſe rapportoient enſemble.

Pour faire un réſumé de tout ce qui a rapport à la configuration extérieure des Pierres tirées de la Veſſie de Geneviéve, ou de celles qu'elle a rendu par les voyes urinaires, & par la bouche, je n'héſite pas à prononcer que leur nature & leur ſubſtance, eſt à toutes la même; ce ſont des terres glaiſeuſes qui ont été paitries, & qui ont paſſées au feu; la plûpart d'entre elles ſont piquetées comme étant ſcorifiées; en un mot on peut aſſurer que les Pierres de Geneviéve ſont des vrais re-

(a) Pourquoi avoit-elle une dépreſſion préférablement à la premiere.

buts de terres de brique qui ont reçu différens dégrés de cuite, de véritables morceaux de quarreaux, ou de briques de fourneaux, (ce qu'on appelle *loupes* dans les fourneaux qui ont servis à la fonte de l'or ou de l'argent.)

On sçait que selon que la terre noire & la terre grise, avec lesquelles on fait la brique, sont bien battues ensemble, selon qu'elles ont été plus ou moins au feu, cette masse devient noire dans quelques endroits, grise, rouge dans quelques autres, ce qui fait ce qu'on nomme proprement *brique*.

On reconnoît même dans quelques Pierres de Geneviéve des grains assez considérables de ce qu'on appelle *Duron*, qui est une Pierre métallique, éparse dans la terre noire, sous la terre grise, & qu'on rejette comme étant trop dure, & ne pouvant pas se lier.

Les brillans talceux qu'on apperçoit à quelques-unes, viennent de ce qu'elles appartiennent à l'écorce de la miniere, qui est chargée de portions pyriteuses.

Pour ne rien avancer que de bien certain sur la nature des Pierres de Geneviéve, j'ai été en faire le recollement dans une briqueterie voisine & dépendante de S. Geosmes, j'en ai rapporté

une collection d'échantillons choisis, avec lesquels j'ai contrefait, en présence de M. Charles, (*a*) les Pierres de Geneviéve, sans y mettre d'autre façon que de casser au hasard quelques quartiers de brique, qui dépoſoient le plus évidemment contre la maladie de cette Fille. C'est où je renvoi ceux qui manquant de confiance pour l'attention qu'a marqué M. l'Evêque de Langres, à l'examen de ce prodige, voudroient encore s'opiniâtrer à être dupes de leurs déférence, pour *l'ingénuité*, *la droiture* de Geneviéve & en prendre *la défenſe*. Qu'ils ſuſpendent pour un inſtant leur admiration & leur reſpect, qu'ils aillent (s'ils ne veulent admettre que des preuves matérielles,) faire une promenade à *Beauvallon*, (*b*) viſiter l'endroit où l'on fouille la terre de brique, celui où on la travaille, ils pourront y conſulter les Ouvriers, ils y trouveront de côté & d'autres des rebuts de brique, qui ſont tous autant de preuves parlantes, qui établiſſent poſitivement la manie de Geneviéve.

(*a*) Docteur en l'Univerſité de Médecine de Montpellier, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Langres.

(*b*) Nom de l'endroit où eſt ſituée la briqueterie.

Ils n'y découvriront pas le fœtide que les Pierres de Geneviéve exhalent à leur ſurface extérieure, mais comme c'eſt abſolument l'odeur des urines de la malade lorſqu'elles ont ſéjourné, & qu'on n'en trouve aucun veſtige intérieurement, lorſqu'on vient à les caſſer, il ſera facile de ſuppléer à cette circonſtance qui leur eſt étrangere, en mettant quelque tems des tuilleaux de *Beauvallon*, dans l'urine de Geneviéve.

Il ſuffira aux Phyſiciens de ſçavoir que le vinaigre, & différens acides verſés deſſus les Pierres de Geneviéve, n'y ont produit, ni fermentation, ni diſſolution; qu'étant miſes au feu de charbon, & y ayant été laiſſées fort long-tems; elles ont rougi, 1°. ſans céder à l'action du feu, 2°. ſans donner aucune odeur animale, 3°. ſans éprouver aucune ſorte d'altération. (*a*)

On voit donc que ces Pierres, quoique reconnues pour avoir été dans la Veſſie de Geneviéve, (*b*) n'annoncent rien de conforme à ce qui eſt de l'eſſence des Pierres animales; mais ce n'eſt pas à cela ſeulement que ſe bornent les

(*a*) On trouve la raiſon de ce troiſiéme point dans la pag. 88.

(*b*) Voyez le Procès-Verbal, pag. 77.

remarques qu'elles préſentent à l'eſprit de celui qui les voit ; elles ne portent pas ſur leur ſurface extérieure le moindre veſtige d'un ſéjour de durée dans les urines & dans le réſervoir de ce fluide.

Perſonne n'ignore que tout corps étranger qui reſte dans la Veſſie, devient en peu de tems la baſe d'une concretion que produiſent les parties ſédimenteuſes de l'urine ; on a vû une tente de charpie, une balle de mouſquet, un morceau de pipe qui avoit ſervi de ſonde, (*a*) & d'autres ſemblables corps introduits dans la Veſſie, ſe recouvrir d'une incruſtation pierreuſe.

Lorſqu'on eſt obligé de laiſſer pluſieurs jours la ſonde à un malade, il arrive quelquefois que ſon extrêmité ſe garnit d'un bouton pierreux : cet effet s'eſt quelquefois opéré en dix jours de tems ; tout le monde connoît l'expérience que l'on fait, en introduiſant par une légere inciſion, un brin de paille dans la Veſſie d'un chien, auquel on retire enſuite un crayon calculeux.

Puiſqu'on n'apperçoit point ſur les Pierres de Geneviéve la plus légere ap-

(*a*) Traité de la Taille au haut appareil.

parence d'incruſtation, on eſt fondé à conclure, ou qu'elles en ont été garanties par quelque moyen, ou qu'elles n'ont jamais fait un long ſéjour dans la Veſſie, quoique l'on prétende que la malade les a gardé quelquefois long-tems, ſans vouloir ſe déterminer à ſouffrir l'extraction. (*a*)

L'examen des urines de la malade, (*b*) rapproché de la nature des calculs prétendus qui ont été tirés de la Veſſie de Geneviéve, fournit une conjecture qui n'eſt pas dépourvue de vraiſemblance; c'eſt que ces Pierres n'ont point été introduites à nud dans la Veſſie. En effet, quels ravages n'y auroient-elles pas fait, de même que dans leur trajet, ſi leur introduction n'eut été ménagée, & leur poids dans la Veſſie modifié; le dépôt obſervé dans le fond du verre où j'avois mis les urines de Geneviéve, eſt très-propre à remplir cette ſeconde intention; il y a tout à préſumer que la totalité, ou une partie de la charpie, ou du linge, dans lequel ces Pierres ont été enveloppées pour être introduites ſans beaucoup de dou-

(*a*) Hiſtoire de la maladie, deuxiém. Partie, pag. 55.

(*b*) Obſervation importante ſur les urines de la malade, pag. 75.

leur, reſtant en macération dans la Veſſie avec les urines, s'y pourriſſent à la longue, & s'y réduiſent en bouillie.

Ce charpi ainſi changé de nature, n'eſt pas d'un moindre ſecours pour la malade ; une Pierre qui ſe trouve comme enveloppée dans cette bouillie, qui du moins en eſt enduite, ainſi que la tunique interne de la Veſſie, ne porte pas dans tous ſes points ſur les parois de ce ſac ; de-là les impreſſions fâcheuſes qu'elle feroit néceſſairement, par ſon poids, & ſa dureté, ſont conſidérablement diminuées ; d'un autre côté, quelque long ſéjour qu'elle faſſe dans la Veſſie, cette bouillie empêche la formation des concretions qui ſe produiroient néceſſairement ſur la ſurface extérieure de la Pierre, ſi les parties de l'urine la touchoient immédiatement.

On ne doit pas s'étonner ſi cette matiere délayée dans la Veſſie ne ſe trouve point dans toutes les urines de la malade. La Veſſie de Geneviéve ayant perdu ſon reſſort, cette bouillie ne doit ſortir aveec les urines, & y être apperçûe, que lorſque ces dernieres, après avoir été retenues quelque tems, viennent tout d'un coup à ſortir en abondance, principalement après des mou-

vemens & des agitations de la part de la malade, dans son lit.

De toutes ces considérations, il s'ensuit, 1°. qu'il ne peut y avoir de rapport entre les Pierres de Geneviéve & les symptômes de sa maladie, qu'on pourroit regarder comme dépendans de ces productions, 2°. qu'on ne peut y avoir aucun égard, pour statuer le caractere de la maladie.

DÉLIBÉRÉ

Sur les symptômes qui ont parus ressembler à ceux de la Pierre, dans la maladie de Geneviéve Martin.

LE Lecteur qui aura suivi avec attention l'enchaînement des accidens exposés dans l'Histoire de Geneviéve, réussira sans peine à faire une recherche juste & solide de leur caractère ; s'il s'y en trouve quelques-uns, qui ont quelque conformité apparente avec les symptômes de la Pierre, il n'en conclura pas qu'ils appartiennent à cette maladie, & la ressemblance disparoîtra bientôt aux yeux de tout Praticien & de tout Anatomiste qui voudra en faire le parallele.

On sçait que les symptômes de la Pierre ne se déclarent pas tous à la fois dans un accès néphrétique, qu'ils peuvent se montrer les uns après les autres, & que pris tous ensemble ils caractérisent bien évidemment la maladie de la Pierre ;

Pierre ; mais considérés séparément les uns des autres, ce n'est plus la même chose, plusieurs d'entre eux sont équivoques, & peuvent venir de différentes causes.

Les coliques ordinaires en ont de si ressemblans, qu'il est quelquefois difficile de les distinguer, à moins qu'ils ne soient accompagnés de quelques signes pathognomoniques.

Les douleurs Rhumatisantes sur la région lombaire, peuvent également produire des accidens semblables à ceux des coliques néphrétiques. *Lumbago Rheumatica, paroxysmum nephreticum mentitur, nisi quod æger non vomituriat, nam præter dolorem atrocissimum, & vix ferendum circâ ipsos Renes, aliquando & ureteres, per omnem eorum ductum ad Vesicam usque eodem licet mitiori tentatur; qui & mihi olim imposuit, tanquam à materiâ aliquâ fabulosâ in iis partibus hærente penderet, cum revera materiæ Rhumatismi peccanti & inflammatæ ortum suum debeat, quæ quidem partes illas jam solas urit, intacto reliquo corpore.* (a)

On pourroit soupçonner du Rhumatisme ou de la goute compliquée dans

(a) *Sydenham. Rhumatism, cap. V.*

la maladie de Geneviéve ; ayant déclaré qu'à l'âge de 18 ans elle a eu dans le genouil une douleur très-aigue, sans rougeur, mais avec enflure, laquelle n'eſt paſſée que depuis deux ans ; ce qui paroîtroit établir l'exiſtence de quelqu'humeur Rhumatiſante ou gouteuſe.

On a vû auſſi des cas dans leſquels une grande quantité de ſubſtances topheuſes, ou de crottins endurcis, logés dans le commencement du colon à ſon inſertion avec l'ileum, cauſoient en preſſant le fondement, des ſymptômes ſi ſemblables à la Pierre dans la Veſſie, que la mort ſeule, & l'ouverture du Cadavre, ont découvert la vraie cauſe de ces accidens.

Les hémorrhoïdes peuvent auſſi donner le change.

Ces différens exemples qu'il ſuffit de préſenter, montrent clairement que quelques coliques qui ont pût affecter les Reins de Geneviéve, n'autoriſent aucunement à déclarer cette Fille attaquée de la Pierre.

Les principes d'Anatomie & de Pratique viennent à l'appui des conſéquences que l'on peut tirer de l'inſpection des Pierres de Geneviéve, on y trouve des preuves déciſives qu'elles n'ont jamais pût être formées, ni dans les

Reins ; ni dans la Veſſie.

Depuis huit ans que Geneviéve rend ſans ceſſe des Pierres par les voyes urinaires, & qu'on a été obligé de lui en tirer quelques-unes à douze repriſes différentes, les ſymptômes qu'on peut lui remarquer du calcul dans la Veſſie, ſe réduiſent, 1°. à une douleur dans cette partie, 2°. à des ſituations contraintes que prend la malade dans ſes accès de colique.

N'eſt-il pas ſurprenant que la malade déclare une ſimple douleur à la Veſſie, tandis qu'elle pourroit trouver tout le monde diſpoſé à croire qu'elle ſouffre énormement : il faut néanmoins partir de ſa propre dépoſition, quelqu'incroyable qu'elle puiſſe paroître d'abord ; il eſt vrai qu'elle y reſſent quelquefois comme *des tranchans & des raſoirs*, ce ſont ſes termes ; cela eſt plus vraiſemblable, mais comment la préſence réitérée de ſes Pierres, ſur le velouté de la Veſſie, n'y a-t-elle pas produit une inflammation continuelle & incurable ? Comment cette inflammation ne s'eſt-elle pas communiquée aux Reins, à toutes les parties voiſines ? comment n'a-t-elle pas porté un trouble funeſte dans toute l'économie animal ?

Eſt-il croyable que des corps étrangers, de la forme, du volume, & du poids de la plûpart des Pierres qui ont été tirées de la Veſſie de la malade, entre autres les deux qui ont été tirées le même jour en 1749, (*a*) ayent pût reſter quelque tems dans la Veſſie ſans irriter continuellement cette partie ? Eſt-il poſſible que cette irritation, (pour peu qu'elle ait été conſidérable) ſe ſoit bornée à la Veſſie, ſans que les rameaux de Nerfs qui ſe diſtribuent de ce réſervoir à l'inteſtin Rectum, & au Sphincter de l'anus, l'ayent communiqués à cette partie ? l'épaiſſeur de la matrice qui eſt intermédiaire, n'a pû les en défendre, ni garantir la malade d'avoir, au moins quelquefois, des envies d'aller à la ſelle, dans les beſoins d'uriner. (*b*)

Il faut que la Veſſie de Geneviéve ait une force bien conſidérable, pour avoir réſiſté aux efforts qui ont été faits, entre autres dans l'extraction de ces deux dernieres Pierres. De ce que ce ſac a réſiſté à la violence de toutes les opérations, il n'y a qu'une induction à en

(*a*) Deuxiéme Partie de l'Hiſt. p. 55. & 56.

(*b*) La malade n'a eu aucun de ces ſymptômes de ſon propre aveu dans l'interrogatoire du 3 Octobre.

tirer, ſçavoir que la Veſſie de Geneviéve n'eſt pas à beaucoup près ſi malade qu'elle devroit l'être, n'y ayant qu'une Veſſie ſaine, & capable de s'étendre, de prêter en tout ſens, & en toutes ſes parties, qui puiſſe réſiſter à de telles violences; on ſent aiſément qu'une Veſſie ſchirreuſe, ſuppurante, telle que devroit être celle de Geneviéve, ſe ſeroit déchirée en cent endroits: les parties dures & racornies ne prêtant aucunement, les autres qui ſont plus ſouples, auroient ſupportés tout le tiraillement, ou ſe ſeroient déchirées d'autant plus aiſément, qu'elles ſeroient affoiblies par la contiguité des autres portions qui ſont malades.

La tenſion, la dureté, qu'on ſent au bas ventre de la malade, la douleur au pubis, (*a*) ne ſont vraiſemblablement qu'un érethiſme des parties contenantes, & des parties contenues de l'abdomen; la plus légere inflammation dans ces parties n'auroit pû ſe ſoutenir depuis ſi long-tems, ſans être ſuivie d'accidens fâcheux dont il n'y a pas la moindre trace: la douleur à la Veſſie, quelque vive qu'elle ſoit, eſt également un ſymptô-

(*a*) Premiere viſite rendue à la malade, pag. 62. Part. III.

me, qu'il faut n'apprécier que sa juste valeur; ce sac, étant privé par un érethisme continuel, de l'action des principaux organes qui déterminent la sortie des urines, c'est-à-dire, de la compression des muscles du bas ventre, est-il étonnant que la malade ne puisse point faire d'effort pour uriner, ou du moins difficilement, & avec de vives douleurs, surtout lorsqu'il se trouve quelque Pierre renfermée dans sa capacité?

Il y a donc toute apparence que les Pierres qui ont été tirées de la Vessie de Geneviéve, que celles qu'elle a rendue naturellement, ne sont jamais restées longtems dans cette cavité, puisqu'elles n'auroient pas manqué d'y occasionner beaucoup de désordres.

Le défaut de couches sédimenteuses autorise de même à tirer cette conséquence, comme nous l'avons vûs.

On ne dira pas avec ceux qui environnent Geneviéve, & qui veulent soutenir la réalité de cette maladie, que toutes ces Pierres n'ont parus peu de tems dans la Vessie, que parce qu'elles sont descendues des reins & des uretéres, telles qu'on les a tirées du réservoir des urines: leur volume, leur forme tranchante, mettent dans tout son

jour l'abſurdité d'une pareille imagination. En leur ſuppoſant ce volume dans les reins, ou dans les uretéres, elles n'en ſeroient jamais ſorties, ou elles n'auroient pû faire ce trajet, ſans diſtendre énormément les conduits par leſquelles elles auroient paſſées ſans déchirer les vaiſſeaux qu'elles auroient froiſſés ; & dans ces deux cas, je ne dis pas, rendre les urines ſanguinolentes, mais cauſer des hémorrhagies, qui auroient fait périr la malade ; (*a*) elle déclare qu'elle n'a jamais urinée de ſang. (*b*)

Elles n'auroient pû d'ailleurs acquérir le volume qu'elles ont, ſans produire les effets que nous avons remarqués devoir arriver à l'occaſion de leur péſanteur. Elles auroient engourdies pour jamais les cuiſſes & les jambes de la malade, & il y a long-tems que Geneviéve auroit la difficulté de marcher, dont elle n'eſt incommodée que depuis le 4 Janvier ; (*c*) ce ſurcroit de maladie qui s'eſt dénoté particuliérement depuis le 13 Juin 1753, eſt ſimplement l'effet du ſéjour des urines, & d'une irritation

(*a*) Avant-Propos, pag. 9.
(*b*) Interrogatoire de la malade du trois Octobre.
(*c*) Avant-Propos, pag. 11. & 12.

fréquente, qui ont raccorni les fibres nerveuses & musculaires, qui ont en même tems jettés les nerfs dans le spasme, le desseichement, & ont occasionnés la perversion sympathique de ceux des régions voisines de la Vessie.

Des signes qui ont été ci-devant établis, & qui sont reconnus dans la pratique, comme signes diagnostiques de la Pierre dans les Reins, il ne s'en trouve dans la Fille de S. Geosmes que quelques-uns, mais qui étant seuls sont très-équivoques.

Elle a eu, & elle se plaint presque toujours, d'une douleur vive & fixe à la région des Reins. (*a*)

Quelle que soit cette douleur que déclare la malade, si l'on vient à examiner avec soin les coliques dont elle est quelquefois attaquée, souvent dans un même jour, on verra qu'elles ne sont point néphrétiques.

Les accès néphrétiques ont pour cause, comme on l'a vû, le détachement d'une Pierre de la cavité du Rein, & sa descente dans l'uretére qui est très-sensible. Les souffrances qui en résultent font prendre aux malades toutes sor-

(*a*) Interrogatoire du 3 Octobre, en présence de M. Forgeot.

tes de situations forcées, &c. (a)

Ce dernier symptôme est le seul que l'on remarque dans Geneviéve, (b) mais pour en conclure, que les Pierres tirées de la Vessie de Geneviéve, ou celles qui en sont sorties naturellement, ont été d'abord formées dans les Reins, qu'elles sont ensuite descendues dans l'uretére, & de-là dans la Vessie; ces signes n'auroient-ils pas dûs nécessairement être suivis, quelquefois au moins, d'urines sanglantes, surtout lorsqu'on considére le volume, la forme, le poids des Pierres provenues de la malade? Cependant elle déclare, ainsi que les deux Chirurgiens qui l'ont délivrés de tout ses calculs, qu'elle n'a jamais uriné de sang. (c) (d) (e) (f)

Cette Fille ayant souffert autant d'attaques de néphrétiques qu'on veut le

(a) Avant-Propos, pag. 8. & suivantes.

(b) Interrogatoire de la malade du trois Octobre.

(c) Interrogatoire de Geneviéve du 3 Octobre.

(d) Déclaratoire de M. Garnier du 27 Septembre.

(e) Dépositions de M. Forgeot du 6 Octobre.

(f) Une de ses amies & une de ses sœurs déclarent avoir quelquefois trouvées du *sang caillé* au fond de son bassin, mais n'étant pas mêlé avec les urines, on voit qu'il ne venoit pas des mêmes endroits.

prétendre, comment eſt-il poſſible que les glandes rénales, leurs canaux excréteurs, les baſſinets, les uretéres, la membrane interne de la Veſſie, n'ayent pas toujours été plus ou moins enflammées par le paſſage fréquent de ces corps étrangers, quelques petits qu'on voudra les ſuppoſer : leurs froiſſemens ſur les membranes, dont ces parties ſont compoſées, n'auroient-ils pas dû y cauſer infailliblement des contuſions, des excoriations, des ſuppurations, &c. Tous ces ravages ne ſe feroient-ils pas manifeſtés par des évacuations de matieres purulentes ? (*a*) Le mêlange de ces fontes dans le ſang, ne tiendroit-il pas la malade dans une fiévre ſymptomatique à laquelle elle auroit ſuccombée mille fois.

La couleur, le poids des Pierres que donne la Fille de S. Geoſmes, leur mêlange de matiere briquetée, (*b*) ſont donc des circonſtances toutes naturelles, & qui n'ont rien d'extraordinaire ; il n'eſt pas ſurprenant qu'elles n'appro-

(*a*) La bouillie blanche qu'on a remarqué quelquefois dans les urines de la malade, l'odeur forte qu'elles ont, auroient pû faire illuſion.

(*b*) Voyez la pag. 82. & 83.

chent en rien des Pierres animales, & il eſt certain que jamais elles n'ont été formées, ni dans l'eſtomac, ni dans la Veſſie ; que ce ſont en un mot pour m'exprimer d'une maniere qui les caractériſe, non pas des calculs, mais des Pierres rapportées, *ſaxa comportata*. Leur recollement avec des rebuts de brique ramaſſées à *Beauvallon*, (*a*) la note fournie par le Chirurgien de Longeau (*b*) tout ce qui a précédé, mettent aſſez en évidence leur véritable origine.

Mais la viſite que j'ai faite de la malade lorſque je la ſondai, l'état où j'ai trouvé le meat urinaire, & les parties contigues, préſentent un dénouement très probable.

Je n'y ai abſolument reconnu aucun veſtige de déchirement : que peut-on en conclure, ſinon qu'il faut que ces parties dans les violences qui ont dû ſuivre la ſortie naturelle, ou les extractions forcées des Pierres, ayent prêtées conſidérablement ; on ſent très-bien qu'il n'y a eu qu'une grande ſoupleſſe, & une grande aiſance à ſe dilater, qui ait pû les exempter, non-ſeulement d'un

(*a*) Page 89. & 60.

(*b*) On la trouvera à la fin de ce Délibéré.

déchirement & d'hémorrhagies, mais encore d'un délabrement qui paroiſſent inſéparables d'extractions auſſi laborieuſes & auſſi réitérées.

Cette dilatabilité dans l'urethre de la Fille de S. Geoſmes, eſt encore évidemment aſſurée par les Déclaratoires des Chirurgiens, ſur les extractions qu'ils ont fait. Ils dépoſent que jamais elles n'ont été précédées ni ſuivies d'hémorrhagies ; qu'à peine l'extraction des deux groſſes Pierres tirées le même jour en 1749, a été ſuivie de deux cuillerées de ſang. (*a*)

Le Déclaratoire de M. Forgeot donne le dégré auquel l'urethre de Geneviéve, eſt capable de ſe dilater. (*b*)

Ce n'eſt pas au reſte la diſproportion des Pierres tirées en dernier lieu, qui doit fixer l'attention ; la premiere qui fut rendue, étoit de la groſſeur d'une noiſette ; quatre autres qui furent tirées enſuite, à peu de jours de diſtance, avoient à peu près la même groſſeur. Ce volume n'eſt pas abſolument diſproportionné au diamétre de l'uréthre, ſurtout dans une Fille, qui dès ſa premie-

(*a*) Déclaratoire de M. Forgeot du 6 Octobre.

(*b*) A la fin, pag. 111.

re enfance n'a pû retenir ſes urines ; cette incommodité qui ſuppoſe un relâchement, a facilité l'introduction des premieres Pierres ; enſuite les dilatations graduées & réitérées, occaſionnées par la ſortie d'autres plus groſſes, par l'introduction de différens inſtrumens de Chirurgie, en forçant peu à peu le Sphincter de la Veſſie, & le peu de reſſort qui pouvoit encore ſe trouver dans le conduit de l'uréthre, ont augmentés l'incontinence des urines, qui ne coulant plus que goutte à goutte, & abbreuvant ſans ceſſe les parties qu'elles humectoient, les ont relâchées de plus en plus.

L'expérience & une foule d'obſervations montrent la facilité qu'a eu la malade à introduire ces Pierres dans la Veſſie, ſans avoir beſoin de forcer extraordinairement les parties qui devoient en ſouffrir; on voit clairement dans les préparations Anatomiques, à quel point les parties membraneuſes peuvent prêter, non pas ſeulement par le moyen de corps ſolides, ni même de l'eau, mais uniquement en les ſouflant.

Les tumeurs anévriſmales qui viennent aux vaiſſeaux artériels, dont le tiſſu n'a pas une ſoupleſſe bien appa-

rente ; la capacité qu'acquiert l'eſtomac dans les grands mangeurs, l'étendue que l'ouverture des Cadavres a fait voir quelquefois dans des uretéres, (*a*) la facilité avec laquelle de très-groſſes Pierres ſont rendues par les femmes ; (*b*) toutes ces obſervations ſervent au fait dont il s'agit, & avec les dépoſitions ou les examens relatifs à l'état de Geneviéve, levent l'eſpéce de difficulté ou d'impoſſibilité, que comporte en apparence l'introduction de ſes Pierres.

(*a*) (*b*) Avant-Propos, pag. 10. & 11.

DÉCLARATOIRE

DE M. FORGEOT.

LE 12 Octobre, le Sieur Forgeot, Chirurgien de Longeau, mandé par M. l'Evêque de Langres, a comparu de nouveau pour répondre sur des points particuliers, concernant la maladie de la Fille de S. Geosmes.

Interpellé en premier lieu par M. Morand, de dire ce qu'il pense de cette maladie extraordinaire & incroyable.

A répondu sans hésiter, qu'il n'a aucune idée sur cette singularité.

Questionné en second lieu sur l'énorme dilatation, qui a dûe être faite pour réussir à extraire les deux Pierres tirées au mois de May 1750, dans le même jour.

A dit, que ces Pierres sont véritablement monstrueuses, relativement au conduit de l'uréthre, par lequel elles ont été tirées: que cependant dans les vingt-quatre heures qui ont suivies

la seconde extraction dont il fut chargé, il lui auroit été possible de replacer la Pierre dans la Vessie, de la même maniere qu'elle en avoit été tirée.

Sur ce qu'il lui a été fait observer, que les Pierres tirées de Geneviéve, ne portent aucun caractère des Pierres qui se forment dans le corps humain. A répondu, qu'il reconnoissoit cette différence, mais que toutes ces Pierres, avoient été extraites de la Vessie de la malade, quoi qu'en apparence de la nature de celles qu'on trouve dans les *Campagnes*.

Ledit Sieur Forgeot a ajouté qu'un Seigneur de Paroisse, voisin du Prieuré de S. Geosmes, curieux d'avoir en propre, quelque Pierre provenue de Geneviéve, l'ayant sollicité pendant longtems de se désaisir en sa faveur, de quelques-unes de celles qu'il avoit en sa possession; il n'avoit trouvé d'autre moyen de satisfaire cette personne, qu'en lui envoyant une Pierre qu'il avoit trouvé en se promenant, & qui par sa ressemblance avec celles dont on étoit si curieux, l'avoit frappé au point de lui suggerer cette innocente supposition.

Qu'il en avertissoit M. Morand, auquel cette Pierre pouvoit revenir.

RECAPITULATION

Des principaux Symptômes de la maladie de Geneviève.

TOUT ce que l'on peut déduire des Symptômes observés dans la Fille de S. Geosmes, ne porte pas exclusion d'un état de maladie ; quiconque voudra se donner la peine d'examiner sérieusement les incommodités qu'elle a commencé à avoir à l'âge de dix-sept ans, & de les suivre jusqu'en 1747, que l'accessoir des Pierres s'y est joint, décidera que Geneviéve a été de tous les tems attaquée d'une affection hystérique, & que les coliques qui paroissent aujourd'hui sa seule maladie, sont hystériques, & nullement néphrétiques, quoiqu'elles aient été suivies de Pierres.

Les violens & fréquens vômissemens de sang, accompagnés de spasmes épileptiques, les éruptions cutanées, âcres & corrosives, auxquelles elle a été sujette, le retour de ce dernier accident en 1748, l'espéce de frissonnement presque continuel de tout son corps, montrent

clairement une ataxie dans les humeurs, dans les esprits & dans le genre nerveux.

Les Praticiens conviennent que les maladies hystériques affectent quelquefois les Reins, & qu'alors les Symptômes sont si ressemblans à ceux des accès néphrétiques, & par l'espéce & par le lieu qu'occupe la douleur, par la violence même des vômissemens qui les accompagnent, & par leur extension jusqu'aux uretéres, qu'il n'y a que l'examen de la disposition de la malade à l'une ou à l'autre de ces affections, qui puissent aider à les distinguer.

Hi vapores, ubi hanc illam-ve corporis regionem invaserint, pariunt Symptomata, ei quam invasere parti accommoda; ac proinde licet unum atque eumdem ubique morbum faciant, pleros tamenque quibus miseri cruciantur, affabre simulant, quod ex hoc liquet affectu, qui cum partes colo adjacentes insederit, colicam biliosam ad amussim imitatur.

Neque minus id patet in multis aliis corporis partibus eodem morbo tactis. Nonnunquam Renum alterum, vehementissimo dolore afficit, unde vomitus immanis, atque etiam per ureteris ductum persæpe delatus, calculum simulat. Vidi insuper & symptomata ab eodem prognata, quæ Ve-

ficæ calculum omninò referebant. (a)

Les dérangemens de l'économie animale ne sont pas les seules circonstances auxquelles on doive s'en tenir dans la maladie de Geneviéve ; il y a une telle liaison entre les mouvemens de l'ame & du corps, qu'un Médecin attentif peut tirer des inductions du caractère & du génie d'un malade, pour connoître l'état des solides & des fluides.

Comme une grande tension, une grande vivacité dans le mouvement des fibres & des parties solides, sont une disposition à la colére, de même leur relâchement, la langueur de leurs oscillations, rétréciſſent les facultés de l'ame, la rendent foible, timide & craintive ; ces mouvemens impétueux augmentant en même tems la contraction des solides, impriment un nouveau dégré de vîteſſe à la circulation des liqueurs, &c. Les vivacités, les emportemens, les saiſiſſemens, les révolutions auxquelles Geneviéve eſt sujette pour peu que ſes idées soient contrariées, l'humeur qu'elle met dans ſes diſcours, ou dans ſes actions lorſqu'on ne ménage pas ſa foibleſſe, dénotent clairement un

(a) *Colica bilioſ. an.* 1670. 71. 72. *Cap. VII. Diſſert. Epiſtolar. Sydenh. de affection. Hiſt.*

mouvement désordonné des esprits ; une agitation irréguliere des nerfs ; enfin, tout ce que l'on remarque dans la façon d'agir de Geneviéve, rentre dans le tableau des maladies hystériques tracé par le célébre Sydenham, *tristissima quæque sibi ominantes, atque timorem, Zelotypiam iram, suspiciones, & si quæ atrociora sint animi pashemata, vel ex levissimâ, vel etiam nullâ datâ ansâ arripientes, & sinu foventes irrequieto, anxioque.* N'est-ce pas là en abrégé le portrait de Geneviéve Martin ? n'est-ce pas l'ébauche humiliante des effets de l'imagination, lorsque par malheur elle vient à se troubler : il n'y a rien de si hardi, de si bizarre, & de si au-dessus des forces naturelles, qu'elle ne puisse suggerer & faire exécuter ; elle se forge des chimeres qui l'effrayent, & dont la seule idée l'effarouche, la moindre épouvante lui grossit ces objets d'horreur qu'elle se représente, selon le caractère, l'état, & la constitution du malade. (*a*)

(*a*) *Qualis nimirum olim fuerit cujusque intenta cogitatio, aut qualis vitæ conditio, talis sese repræsentat melancholica deliratio. Nam (quod aristoteles litteris prodidit,) ut vinum potentium naturæ & moribus, ita sane melancholia, laborantium constitutioni sese accommo-*

que l'on considére tout ce qui a pû conduire la Fille de S. Geosmes à l'espéce de manie dont elle se trouve atteinte & convaincue ; que l'on envisage un moment Geneviéve, avec tous les traits qui lui conviennent, (*a*) privée de ses parens, dépouillée du peu de fonds qu'ils lui avoit laissés, hors d'état de gagner sa vie, malgré son ardeur pour le travail, obligée de vaincre une sorte de délicatesse qu'elle a toujours conservée, & de vivre d'aumônes ; (*b*) le corps épuisé par de longues incommodités, l'esprit affoibli par les jeûnes & les austerités : Croira-t-on que Geneviéve, quoique bien au dessus du commun, ait pû dans une situation aussi déplorable trouver chez elle assez de fermeté, ou assez de ressource dans la religion, pour conserver son ame dans une assiette calme & tranquille ? l'esprit va naturellement d'une idée qui lui est présentée, à une autre qui a quelque ressemblance avec elle : Geneviéve tra-

dat. *Fernel. de morb. Cerebr. Patholog. lib.* 5. *Cap.* 2.

(*a*) A la peinture qui en a été faite à la p. 332 & 334. il faut joindre ce qui se trouve dans la Lettre que l'on a mis à la fin de cet Ouvrage.

(*b*) On assure qu'elle en a toujours rougi, & qu'elle n'en use que par obéissance.

vaillée de vapeurs, allarmée peut être de s'entendre fréquemment condamner aux tourmens de la Pierre, a été affectée de maniere à prendre l'idée de la manœuvre inouie dont on a vû l'Hiſtoire. Il n'eſt pas néceſſaire de rechercher quel peut être le motif de pareilles imaginations, cet examen eſt abſolument étranger à celui du fait, & l'un n'engage point dans l'autre: tout ce que l'on ſçait en général à ce ſujet, c'eſt que ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a des exemples de ſemblables preſtiges; du tems de GALLIEN même, il ſe trouvoit des gens qui avoient des maladies fauſſes; & ſoit qu'il y ait ſimplement de la manie, ou du deſſein prémédité dans ces ſortes de cas, c'eſt aux Médecins à tirer le *voile* myſtérieux qui peut en impoſer. (*a*) Geneviéve n'eſt point la premiere dans ſon genre, on a vû plus d'une fille que l'on croyoit avoir la Pierre dans la Veſſie, & auxquelles on tiroit des corps étrangers qui ſûrement y avoient été introduit de dehors.

(*a*) *Cum multæ ſint cauſæ, quas propter ægrotare ſe homines ſimulant, videtur & in iſtius modi hominibus, veritatis inventio Medico convenire. Galeni, quomodo morbum ſimulantes ſint deprehendendi, libellus.*

MÉMOIRES

Sur différentes Maladies relatives à celle de la Fille de Saint Geosmes.

I. LA Fille de Crémone est celle qui paroît avoir le plus de ressemblence avec la Fille de S. Geosmes, pour les différens états par lesquelles elles ont passées toutes deux, avant de rendre des corps étrangers ; parmi ceux que vômissoit réellement la Fille de Crémone, & qu'elle jettoit par l'anus, il y a une Pierre d'une forme ovale irréguliére, longue de trois pouces, large de deux pouces & huit lignes, haute d'un pouce & cinq lignes.

Une autre de figure rhonboïdale, longue de deux pouces & sept lignes, large de deux pouces six lignes, & de l'é-

paisseur de quatre lignes, sans parler des morceaux de cailloux, de fer & de verre qu'elle a jettée par le vagin & par l'uréthre, lesquels étoient beaucoup plus considérables que tout ce qu'elle jettoit par la bouche : Ceux qui voudront s'assurer de la parité trouveront de la satisfaction à lire l'Histoire de cette maladie. (a)

II. Mon Pere garde dans son Cabinet une piéce extrêmement curieuse, par les circonstances qui composent son Histoire, c'est l'extrêmité d'une grosse aiguille d'os, à tête, de la longueur d'un doigt, qu'une Fille de basse condition, âgée d'environ vingt ans, a portée long-tems dans sa Vessie. Ce corps étranger, a servi de base à une concrétion pierreuse considérable, & on n'en n'apperçoit que les deux bouts, on

(a) *De saxis, acubus, ferreis, vitreisque fustis, non exiguæ molis, variæ superficiei, & figuræ, aliisque plurimis rebus, plerumque per vomitum, aliquando etiam per inferiores partes ejectis, tum & de miris animi & corporis morbosis affectionibus, quibus identidem per plures annos Cremonensis Virgo quædam obnoxia est, dissertatio Epistolaris Pauli Valcaringhi, &c. Ad Illustrissimum, & Reverendissimum D. D. Litta, Episcopum Cremonæ, Comitem, &c.*

trouvera

trouvera dans les Mémoires de l'Académie des Sciences des détails intéressans sur cette extraction, dont la malade guérit très-bien, quoique la Vessie fût déchirée & ulcérée. (a)

III. En 1746. M. Moreau, aujourd'hui Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, fit à une femme âgée d'environ trente-quatre ans, l'extraction d'une pomme de la grosseur d'un petit api. Elle s'étoit peu à peu incrustée à l'extérieure, d'une concrétion molle, assez épaisse, pour avoir fait juger avec la sonde, que la Vessie renfermoit un corps pierreux ; cette couche & la pulpe de la pomme, en s'écrasant dans la tenette, firent paroître les pepins, qui étoient colorés comme lorsqu'ils le sont dans le tems de la maturité du fruit.

La réponse de la malade aux différentes questions qu'on lui proposa à ce sujet, fut qu'elle avoit cherchée à se soulager de fortes démangeaisons dont elle étoit incommodée.

IV. En 1748, M. Boudou, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, tira à une fille âgée d'environ trente-cinq

(a) Histoire de l'Académie des Sciences an. 1734. pag. 22.

ans, un ganif emmanché, (*a*) dont on voyoit encore un reſte de la lame.

V. C'eſt à peu près dans ce même genre, qu'en 1748, une Demoiſelle fut le ſpectacle de tout Verſailles.

M. Helvetius & M. Lavigne, Médecins de la Faculté de Paris, furent appellés à cette occaſion. Dans les commencemens la malade ne déclaroit pour toute incommodité, que des coliques, qui la jettoient pendant un quart d'heure ou environ, dans des convulſions & des pertes de connoiſſances; il y a apparence que ce début n'étoit pas plus réelle que ce qui les ſuivit, au bout de trois ou quatre mois, ces accidens finiſſoient par rendre des Pierres. Le Roi, toute la Cour, & beaucoup de perſonnes, ont vûs des boëtes remplies des Pierres que le Chirurgien de cette Demoiſelle avoit tiré du vagin, avec beaucoup de peine, par le moyen d'une curette. Il y en avoit quelques-unes qu'il aſſuroit avoir été vômies par cette même perſonne, mais il reconnut enſuite qu'il étoit trompé.

VI. Au mois de Décembre 1742, une femme malade à l'Hôpital de la

(*a*) C'eſt un ganif droit, qui ne ſe ferme point. Ce manche étoit d'os & à pans.

Salpêtriere, se plaignant de grandes douleurs aux Reins & à la Vessie, donnoit tous les jours au Chirurgien de la Salle où elle étoit, des Pierres qu'elle disoit avoir rendue ou jettée en urinant.

M. Tenon, Chirurgien gagnant Maîtrise, ayant remarqué que ces Pierres n'étoient pas telles qu'elles doivent être, quand elles viennent de la Vessie, mais des Pierres ordinaires & taillées à loisir, se mit en devoir de sonder la malade, elle s'y opposa, par la seule crainte des douleurs, à ce qu'elle prétendoit.

M. Tenon, pour découvrir la supercherie, plaignit beaucoup cette femme, fit même redoubler les soins & les attentions qu'on pouvoit avoir pour elle; aussi, tant qu'on lui accorda les douceurs qu'elle demandoit, elle continua à donner des Pierres, dont plusieurs étoient même teintes de sang : elle en donna jusqu'à 18, mais les dernieres, étant très-grosses, & les marques d'instrument tranchant bien sensibles, on lui proposa de la sonder; elle y consentit alors, dans l'idée qu'on étoit persuadé de la réalité de sa maladie.

Non-seulement on ne reconnut avec la sonde aucune Pierre dans la Vessie, mais on trouva le canal de l'uréthre,

sans dilatation ; elle fut renvoyée à l'Hôtel-Dieu, où elle avoit été trois ans avant de venir à la Salpêtriere, & où l'on prétend qu'elle avoit déja essayée la même fourberie.

Elle revint quelque tems après à la Salpêtriere, mais elle n'a plus rendu de Pierres.

VII. Le Journal des Sçavans publia en 1682. des éclaircissemens sur une Fille qui donnoit lieu à beaucoup de contes dans Paris, par des vômissemens d'arraignées, de chenilles, de limasses, & d'autres sortes d'insectes. (*a*)

»Une pauvre Fille de Charenton, âgée »de dix-neuf ans, étoit attaquée depuis »environ deux ans & demi d'une maladie »assez singuliere, qui la faisoit tomber »de tems en tems en des convulsions si »horribles, qu'il falloit trois ou quatre hommes des plus robustes pour l'arrêter sur son lit. Ces convulsions étoient suivies d'une espéce de l'étargie, qui lui duroit jusqu'à huit, dix, quinze & vingt heures, pendant lequel tems elle perdoit l'usage de tous les sens, si bien

(*a*) Journal des Sçavans du 14 Septembre 1682. Relation succinête & véritable d'un fait surprenant, arrivé ces jours passés à Charenton.

»qu'on pouvoit lui en foncer dans la »chair de groſſes épingles, ſans qu'elle »en reſſentît la moindre douleur, & en»fin revenant de ſa l'étargie, il eſt cer»tain qu'on lui a vû jetter pluſieurs de »ces inſectes.

»Comme il n'y avoit en tout cela que »ce dernier fait de ſurprenant, M. Dé»fita, Lieutenant Criminel, s'eſt atta»ché à le pénétrer, & il a ſçu par l'aveu »qu'il a enfin arraché à la malade, qu'elle »avaloit en ſecret depuis huit ou neuf »mois, des limaſſes, des chenilles, des »arraignées, & autres inſectes qu'elle a »vômi depuis, & qu'elle ſe ſentoit por»tée à cela, ſurtout à la manducation des »crapauds qu'elle n'avoit encore pû »avoir, avec la même ardeur, que quel»ques autres de ſon ſexe, mangent du »charbon, de la terre, de la ſuye, &c.

»Elle diſoit que tous ces animaux »étoient bien plus gros, quand elle les »jettoit, que quand elle les avoit aval»lée.

»Cette malade a été miſe entre les »mains de M. Gayan, Médecin.

VIII. Dans le Journal des Sçavans, du mois d'Avril de la même année, on a inſéré une Hiſtoire qui rentre auſſi dans

»celle que l'on vient de citer. (a)

»Un jeune homme âgé d'environ vingt »ans, dans la Ville d'Ely, qui eſt la Vil»le Epiſcopale de la Province, ou plutôt »du Diocèſe de Cambridge, ſe diſant en»ſorcelé, a vômi à pluſieurs repriſes des »clous de différentes grandeurs, des épin»gles, de petites piéces de plomb, tel »qu'eſt celui qui a ſervi dans les fenêtres, »de la petite monnoye de cuivre d'An»gleterre, nommé Fardins, des Pierres »à éguiſer, d'un doigt de longueur, & »de la largeur de deux doigts.

»M. White, un des Maîtres d'Hôtel »de M. le Duc d'York, a vû l'homme, »& dit qu'il parle d'aſſez bon ſens, qu'il »n'eſt point malade comme quelques-uns »l'ont cru, bien qu'il ſoit fort pâle »du viſage, mais qu'il ſent des douleurs »dans la poitrine, & ailleurs, lorſqu'il »vômit toutes ces matieres. Il a même »parlé à une Dame qui a été préſente, »lorſque ce pauvre homme a jetté un »grand morceau de plomb de la longueur »de plus de deux doigts. Et un jour

(a) Extrait d'une Lettre écrite de Londres à l'Auteur du Journal des Sçavans, par M. Hauſen le 27 Mars 1682, contenant un accident extraordinaire arrivé depuis peu de jours.

»qu'on lui demandoit d'où vient qu'il vô-
»missoit plutôt des Pierres à éguiser que
» d'autres, il dit qu'il n'en sçavoit rien,
»& que tout ce qu'il pouvoit dire, est
»que peu auparavant, ayant eu une de
»ces Pierres dans sa poche, sans sçavoir
»ce qu'elle avoit pû devenir, il l'avoit
»vômi peu de tems après. Un des Chi-
»rurgien du Roi d'Angleterre apporta le
»vingt-deuxiéme de ce mois, tout cet
»amas de matiere; dans une boëte, à
»Newmarret, pour le présenter au Roi.
» Cela a fait arrêter, & mettre en prison
»deux femmes, qu'on soupçonne d'être
»sorcieres.

IX. M. Bouvard & M. Bourdelin, Médecins de la Faculté de Paris, ont traités il y a plusieurs années, un homme, qui s'étoit de même volontairement procuré un maléfice de cette espéce; en se promenant sur le Quay de la Mégisserie, il avoit avallé une quantité prodigieuse de morceaux de fer & de cuivre, rouillés; il pensa payer cher son stupide appetit, mais il rendit heureusement par les selles toutes ces matieres.

X. En fait de goût singulier, on ne peut voir d'exemple plus remarquable, que celui d'un homme appellé Lazarre,

surnommé *mangeur de Verre* ; il n'avoit jamais eu de goût, & ne trouvoit aucun plaisir à manger les choses les plus agréables. Il ne sçavoit point distinguer les choses insipides, douces, grasses, d'avec les choses amères, âcres & salées ; il avaloit du verre, des pierres, du bois, des charbons, des animaux vivans, des poissons sortans du Vivier, de la boue, des morceaux de laine, de linge, du foin, de la paille ; enfin, quelque chose qu'on lui présentât à boire, ou à manger, avec l'appas d'une récompense, il l'avaloit aussitôt ; il remplit un jour une gageure incroyable, un Parfumeur, à qui il mangea tout ce qu'un sac contenoit de charbon, & le sac même, fut obligé de lui payer ce qu'il lui avoit promis, mais il le menaça de le maltraiter, s'il approchoit jamais de sa boutique. (*a*)

Quelqu'un qui verroit rendre ces matieres, & qui se croiroit autorisé à soutenir qu'elles ont pû se former dans le corps, seroit avec raison regardé de même œil, que celui dont il *défendroit* la cause ; c'est sans doute dans de pareilles occasions, que du sentiment d'un

(*a*) *Reald. Columb. lib.* 15. *de iis quæ rara in anatome contingunt.*

célébre Auteur, la bonne foi n'eſt plus que foibleſſe & bêtiſe : mais dans le ſiécle où nous ſommes il ne ſe trouve plus perſonne qui voulût s'aviſer de donner pour naturels des événemens de cette eſpéce ; le progrès qu'ont fait les Sciences, & la Phyſique. ne laiſſe pas que de redreſſer l'ignorance des eſprits les plus médiocres, & les plus ſuperficiels ; le peuple & le vulgaire trouvent dans la fréquentation des Batteleurs & des Vendeurs d'Orvietan, des leçons qui ne reſtreignent pas moins leur ſimplicité.

Je ne rapporterai point ici l'hiſtoire du fameux enfant de Wilne en Lithuanie, qui dérouta pendant du tems les Médecins, les Chirurgiens & les Orphévres, avec une dent d'or bien adaptée à ſa mâchoire ; ni celle de Marie *Tofts*, qui prétendoit accoucher de lapins, & dont l'aventure découverte, fit mourir de chagrin, un Phyſicien de réputation, qui avoit voulu ſoutenir & expliquer cette abſurde génération. (*a*)

Je finirai cet article par la relation d'une maladie ſuppoſée, dont on parloit encore dans le pays de Langres, lorſque j'y étois, & qui venoit d'etre éclair-

(*a*) Son Hiſtoire eſt inſérée dans les Tranſactions Philoſophiques.

cie ; comme dans ces sortes de cas, il n'est souvent que trop aisé de suppléer par quelques raisonnemens, à l'obscurité qu'ils présentent toujours dans le point essentiel, & par-là de trouver une analogie raisonnable avec une maladie réelle ; je crois important de faire connoître en deux mots, celle qui m'a été attestée, avec des circonstances particuliéres qui en font la certitude, mais que je passerai sous silence.

Un homme d'un âge mûr, & d'une fortune honnête, imagina une maladie extraordinaire, & entreprit d'en jouer divers symptômes. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il se prêta aux remédes qu'on lui ordonna, sur la fausse exposition qu'il fit de sa prétendue maladie ; il disoit avoir senti quelques mouvemens dans ses entrailles, & l'écoulement d'une liqueur dans le côté droit, il faisoit voir dans ses déjections des chairs, qui étoient hachées, déformées, & pour ainsi dire préparées, de façon qu'on n'en reconnoissoit pas la vraie nature, d'autant plus que rien ne pouvoit donner lieu de soupçonner l'homme de supercherie ; & que dans le grand nombre de maladies auquel la nature humaine est sujette, on trouve des exemples singuliers dans tous les gen-

res, (a) mais bientôt l'homme négligea d'apporter le soin nécessaire, pour préparer quelques-unes des chairs qu'il fit voir; on reconnut que c'étoit des matieres supposées, cela ne l'empêcha pas de continuer le même jeu, & il montra encore pendant long-tems des foyes, des cœurs & autres visceres d'oiseaux presqu'entiers.

A l'Hôtel-Dieu, à la Salpêtriere, à Bicêtre, & dans les autres grands Hôpitaux de Paris, il est assez ordinaire que de tems en tems, des femmes se procurent par artifice quelque maladie passagere; les unes avalent leur sang, pour le vômir ensuite, d'autres se font des ligatures au bras sous leurs vêtemens; on feroit un livre de ces supercheries. L'hyver dernier, qu'il a régné surtout dans les Hôpitaux, une Epidémie Scorbutique, pour laquelle on a été obligé de séparer un grand nombre des malades; quelques femmes retenues dans l'Hôpital de la Salpêtriere, jalouses d'avoir part aux attentions que l'on avoit à la nourriture, dans le traitement du Scorbut, se donnoient sur les jambes des coups de barre de fer, ménagés assez adroitement pour n'occasionner sur ces parties, que des taches, qui pussent à la premiere inspection, les faire mettre au nombre des Scorbutiques.

(a) Les Ephémérides d'Allemagne renferment une observation qui pouvoit seconder à merveille l'artifice. Elle est sous ce titre, *Diarrhea Carnosa. Decad. II. an. II. Obs.* 182. *pag.* 394. *& seq.*

RÉPONSE
DE
M. MORAND,
A UNE LETTRE, QUE lui écrivit au ſujet de la Fille de S. Geoſmes, feu M. l'Abbé Charles, Chanoine, Gardien des Reliques & du Tréſor des Chartres de l'Egliſe Cathédrale de S. Mammés de Langres.

De Paris le 21 Décembre 1753.

IL vous eſt aiſé de voir aujourd'hui, Monſieur, toutes les raiſons pour leſquelles dans mon ſéjour à Langres, je n'ai fait connoître, ni à vous, ni à perſon-

nes mes véritables idées sur la maladie de la Fille du Tireur de Pierres de S. Geosmes ; elles se trouvoient si différentes de l'opinion générales, qu'il étoit de la prudence d'attendre qu'elles eussent acquis ce dégré d'évidence, auquel la prévention ne peut résister ; & pour être légitimement assuré qu'on est parvenu à ce point, il faut avoir examiné une chose de tous les côtés. Il est vraisemblable que je n'aurois pû ramasser les preuves dont j'avois besoin, si ceux qui pouvoient me les fournir, eussent pénétrés ma façon de penser ; & que dès le moment qu'elle auroit été soupçonné, je n'aurois plus été fondé à me fier sur les informations que j'ai faites. Quant à vous, Monsieur, je n'ai eu aucun scrupule en vous quittant, de vous laisser dans la bonne foi, comme tout le monde ; quelque persuadé que vous m'ayez paru de la réalité de cette maladie extraordinaire, j'ai toujours été bien éloigné de penser que vous seriez homme à refuser de reconnoître l'absurdité, aussitôt qu'on vous la feroit appercevoir ; c'est la raison pour laquelle je n'ai pas été surpris, autant que vous l'imaginez, en apprenant par vous-même, que vous ne croyez plus à votre

pierreuſe de S. Geoſmes, & que vous en êtes réduit aujourd'hui, à démêler dans vos propres idées, par quelle ſingularité vous avez dans cette rencontre, ſuivi la multitude, qui en aucune matiere ne doit jamais décider ſeule.

A en juger par les nouvelles qui me viennent de Langres, il s'en faut que tout le monde ſoit revenu comme vous à cet égard ; j'ai encore reçu il y a quelques jours une Lettre, dans laquelle entre autres choſes on me reproche tout uniment d'avoir donné du chagrin à Geneviéve. La perſonne qui m'écrit, pouvant mériter par elle-même, ou par ſon caractère, plus d'une conſidération, j'ai cru devoir y répondre, moins pour faire mon apologie, que celle des Médecins de Paris, ſur leſquels pouvoient rejaillir quelques articles de cette Lettre. Pour vous, Monſieur, vous m'exemptez de ce ſoin, par toutes les réflexions judicieuſes, répandues dans celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, vous vous rendez de ſi bonne grace que j'ai envie de vous récréer de cette réponſe en queſtion, après vous avoir donné le petit Commentaire que vous déſirez, ſur la déciſion de la Faculté.

Geneviéve Martin, dont le Pere étoit

Laboureur, Tireur de Pierres au Village de Saint Geosmes, est une Fille de trente-six ans, elle étoit parvenue jusqu'à la dix-sept ou dix-huitiéme année de son âge, sans connoître aucune sorte d'incommodité, si ce n'est celle de lâcher involontairement ses urines dans le lit, & pour laquelle même on avoit nombre de fois tenté la vertu attribuée, aux souris apprêtées en nourriture. Mais ce désagréable spécifique n'avoit pas eu plus de succès, que tous les autres remédes connus du vulgaire, & auxquels il donne plus de confiance, qu'à ceux qui ont des propriétés réelles.

A l'âge de dix-huit ans, la santé dont jouissoit Geneviéve commença à s'altérer ; cette Fille devint sujette à perdre beaucoup de sang, par le nez & par la bouche, il s'y joignit une espéce de dartre, qui pendant plusieurs années consécutives avoit ses retours marqués, & qui n'épargnoit aucune partie de son corps : enfin Geneviéve se trouva bientôt assaillie d'une foule de maladies. Je passe sur ce pénible détail, pour en venir à l'article le plus extraordinaire, & dans lequel consiste le phénomène ; tout ce que je puis vous dire, c'est que si la Fille de S. Geosmes, dans l'état

misérable où elle se trouvoit réduite; paroissoit menacée de tous les maux qui peuvent attaquer le corps humain, ce ne pouvoit être de celui qui se manifesta en 1746. L'infirmité dont j'ai fait mention changea en une autre toute contraire. La malade, qui jusqu'à ce tems avoit toujours eu de la difficulté à retenir ses urines, ne pouvoit plus en rendre du tout : ce passage d'une extrêmité à l'autre, auroit été cru difficilement sur la parole de la malade, elle ne le déclara point, mais des Pierres qu'elle rendit en 1746. avec ses urines par le canal de l'uréthre, & par la bouche, des cris qu'elle jettoit quand elle vouloit uriner, firent appercevoir un surcroit de maladie auquel personne ne s'attendoit. Malgré les douleurs qui en sont des suites naturelles, Geneviéve vouloit garder le silence sur son état, & il passe pour constant qu'elle a eu la force de le cacher pendant près de deux ans; mais la sonde à laquelle on fut obligé de recourir, fit reconnoître la présence d'une Pierre dans la Vessie, & leva la surprise où on étoit, du changement qu'elle éprouvoit d'une difficulté de retenir ses urines, en une difficulté toute opposée. Le seul moyen d'y remédier étoit d'extraire le

corps étranger qui en étoit la cause ; cependant la malade ne voulut point d'abord entendre parler de cette ressource, la réputation que s'étoit acquise dans le manuel de cette opération, le Chirurgien sur qui on avoit jetté les yeux pour la lui faire, ne fut pas capable de déterminer Geneviéve, elle n'y consentit par la suite que par esprit de religion.

On lui tira une premiere Pierre le 23 Mars 1747, & depuis ce jour on lui a fait onze autres extractions.

Quelques multipliées qu'ayent été ces opérations, il ne paroît pas qu'on puisse les révoquer en doute, la plûpart sont aussi constatées qu'elles peuvent l'être, par le Procès-verbal, dont je vous envoye une copie.

C'est cependant ici, Monsieur, que le faux & l'impossible sont évidemment mêlangés avec le vrai. Observez seulement que cette remarque ne tombe point sur le fait de l'extraction ; il est certain, mais, Monsieur, il n'est pas une de ces Pierres, qui par l'extrême analogie qu'elles ont avec d'autres que l'on peut trouver *assez près de S. Geosmes*, ne rappel à l'esprit le mêtier du Pere de Geneviéve ; aussi ce phénomène ne s'ébruita point, sans recontrer quelques Contra-

dicteurs, même dans le Village ; dès son début il donna lieu à beaucoup de discours, qui ne mortifierent pas peu Geneviéve.

Vous conviendrez, Monsieur, que ces circonstances, tout au moins qu'une analogie aussi frappante de corps extraits de la Fille d'un *Tireur de Pierres* devoit faire naître quelques réflexions ; les effets de l'imagination dans les femmes enceintes, sont démontrées, mais on n'a jamais vû, que l'imagination puisse influer sur le corps, au point de produire des maladies absolument relatives aux objets qui lui sont familiers, & qui passent souvent par les sens. Les Fauteurs de la maladie de Geneviéve, persuaderont-ils qu'à l'aide d'une imagination vive, la Fille ou la Femme d'un Tireur de Pierres puisse devenir elle-même une Carriere *inépuisable pendant huit ans consécutifs*, qu'il puisse se former des couteaux, des rasoirs, dans le corps d'un Coutellier : enfin, que les Ouvriers, ou Artisans, ou leurs Femmes puissent produire par maladie, les différentes choses qui font l'objet de leurs métiers.

La fécondité étonnante de Geneviéve en ce genre, n'étoit pas un mystère impénétrable, rien n'empêchoit ceux

qui étoient à portées d'y veiller, d'approfondir l'alliage qu'on y reconnoissoit de l'art & de la nature, & sur lequel de simples Payſans se récrioient : mais la piété solide, *la candeur*, *la droiture*, *la douceur*, *la modestie* surtout ; les *vertus* & les qualités personnelles par lesquelles Geneviéve se distinguoit depuis long-tems, firent perdre le crédit à la médisance, Geneviéve de son côté ne voulut point (à ce qu'il paroît) s'exposer à l'irriter ; quoique dès lors elle eut très-peu de liaisons, qu'elle eut toujours été un peu farouche & sauvage, elle crut en fille d'esprit devoir se renfermer dans son particulier plus qu'elle n'avoit encore fait. Contente du stricte néceſſaire, elle mene une vie assez triste, n'admettant dans sa société, qu'un très-petit nombre d'amies ou de parentes, auxquelles elle s'est restrainte, (*a*) avant

(*a*) M. l'Abbé Arnould, Chanoine de l'Egliſe de Langres, mandoit dans une Lettre, qu'il écrivoit à M. Morand, *il ne faut pas contrarier Geneviéve Martin en plusieurs occasions.*
Lettre du 30 Juillet 1753. N°. 15.
Dans une autre Lettre du mois de Juin, on marquoit expressément ; je crains que Geneviéve ne s'épouvante du tumulte de Paris, & du nombre des curieux.
Lettre du 23 Juin à M. Morand, N°. 11.

qu'elle fût retenue au lit, comme elle eſt aujourd'hui, elle avoit encore une ſingularité remarquable, c'étoit de devenir noctambule lorſque les beaux jours de l'été étoient arrivés : elle paſſoit les nuits hors de ſa maiſon, & même hors du Village, prétendant ſentir du ſoulagement dans ces marches nocturnes, qui étoient accompagnées de grands cris. Dans le jour elle n'oſoit ſortir, par la crainte qu'elle avoit, de rencontrer quelqu'un ; ſes courſes ſe faiſoient le long du grand chemin, & vers les bois de S. Geoſmes, où elle entroit quelquefois ; quand elle étoit fatiguée, elle ſe couchoit ſur le pavé.

Vous verrez, par l'éclairciſſement abrégé, que l'on imprime à Langres, à quel point Geneviéve eſt difficultueuſe, je pourrois dire revêche, quand il eſt queſtion de recevoir la viſite d'un inconnu, même en paſſant. C'eſt ainſi, Monſieur, que la délicateſſe, la timidité, la prudence dont il eſt ſouvent permis de ſonder les motifs, ont été reſpectés dans cette Fille, juſqu'à inſpirer l'idée du *miracle*, & convertir une fable en l'objet d'une admiration taciturne & reſpectueuſe, & non de regards philoſophiques.

Cependant, Monsieur, depuis quelques jours, on commence à prévoir, & même à prédire, que le *miracle* touche à sa fin; j'ai entre mes mains une Lettre écrite de Langres, toute au sujet de l'affaire de Geneviéve, & dans laquelle on avertit, que *si dorénavant cette Fille venoit à ne plus donner de Pierres, on ne doit en rien conclure en faveur de la prétendue découverte de faux, qui ne se répand que trop dans la Ville; ceux qui connoissent Geneviéve*, poursuit l'Auteur de la Lettre, *ont toujours espéré que son mal diminueroit avec le feu de l'âge.* Ne soyez point surpris, Monsieur, du ton prophétique avec lequel on produit ce système: ne sembleroit-il pas qu'on en est sûr? car sans cela, on se contenteroit de le faire pressentir bien légérement: mais la prédiction est prête d'être accomplie, la personne qui écrit, ne craint point même d'hasarder un raisonnement à sa guise, pour prouver que cette heureuse espérance de ceux qui connoissent Geneviéve, ne sera point vaine, & que leurs conjectures semble se vérifier.

N'imaginez pas cependant, s'il vous plaît, avoir compris tout de suite cet oracle, parce qu'il n'est point obscur;

il porte encore, selon moi, un caractère qui lui est essentiel ; je veux dire l'équivoque ; observez, je vous prie, qu'il peut présenter plus d'un sens, méfiez-vous de l'art avec lequel il est énoncé dans toutes ses parties ; prenez garde en un mot qu'il est susceptible de plus d'une interprétation. En effet, qu'entend-t-on par ce *feu de l'âge* ? Est-ce la force, est-ce la foiblesse de l'imagination de Geneviéve qu'on regarde comme la cause de son mal ? Remarquez aussi l'espéce de témoignage dont on veut autoriser la prophétie : A propos de quoi faire paroître sur la scène les connoissances de Geneviéve ? Par quelle ridiculité, les fait-on prognostiquer, sur l'événement d'une maladie aussi extraordinaire en apparence, sur le *feu de l'âge* ou de l'imagination : Si cette maladie, est telle qu'on le prétend dans cette même Lettre, si les lumieres des Médecins s'y perdent, à plus forte raison celles des amis ou des parens de Geneviéve. Quoi qu'en dise ou qu'en pense l'Auteur de cette Lettre, il passera toujours pour certain en Médecine, qu'une disposition pierreuse, en général, dans les personnes âgées, qui ont souffert plusieurs accès néphrétiques, & dont

l'urine & les reins ont été long-tems viciés, est incurable. C'est un axiôme d'Hippocrate, (*a*) confirmé par l'expérience, & reçu de tout le monde. (*b*)

Que ceux qui connoissent Geneviéve; que ceux qui veulent prendre sa *défense*, viennent après cela assurer que cette maladie, est à la veille de se dissiper d'elle-même, sans aucune participation de l'Art, je vous laisse à décider ce que l'on doit soupçonner sur sa réaliré & sur sa nature: j'en appel à eux-mêmes, seroient-ils assez déraisonnables pour prétendre contrebalancer les autorités que j'oppose à leurs idées & à leur prévention; en un mot, une décision de la Faculté de Médecine de Paris.

Na. On a omis de remarquer au sujet des *vômissemens* de Pierres, pag. 47. 48. 87. qu'un Médecin qui s'est trouvé présent deux ou trois fois, lorsque Geneviéve jettoit des Pierres de cette façon, a déclaré qu'*avant de les jetter, elle*

(*a*) *Hippoc. Aphorism. 6. sect. 6.*

(*b*) *Ut innata calculorum fœconditas ad sterilitatem commutetur, fieri non potest. Facilius enim uterum concipiendo fœtui inhabilem quis reddat, quam calculis generandis aptos renes, à calculorum generatione prohibeat. Aretæ. de Curat. Morbor. diuturn. lib. VIII. c. 3.*

ne ſent ni douleur, ni travail dans les parties qui devroient ſouffrir, depuis la Veſſie juſqu'à l'eſtomac.

Il eſt encore important de ſçavoir, que non-ſeulement, *c'eſt Geneviéve qui décide elle-même la néceſſité des opérations, en affirmant qu'elle ſent la Pierre, mais qu'elle ajoute même quelquefois qu'elle en a pluſieurs, ce qui ſe trouve vrai.*

C'eſt une des dépoſitions du ſieur Forgeot, du 6 Octobre.

On n'a pas jugé à propos de faire mention dans cet Ouvrage, de la Fille de *Berne*, dont l'étrange maladie, rapportée dans le Journal de Médecine de M. l'Abbé de la Roque, (*a*) a beaucoup d'analogie en pluſieurs points avec celle de Geneviéve : toutes relations de cette eſpéce envoyées même par des gens de l'Art, ne peuvent être dignes de foi, elles ne doivent point avoir créance parmi les Médecins, tant qu'elles ſont dénuées de preuves.

(*a*) Premier ſemeſtre de l'an 1683. p. 64.

JUGEMENT

JUGEMENT
DE LA
FACULTÉ DE MÉDECINE
EN L'UNIVERSITÉ
DE PARIS.

AU SUJET DES PIERRES sorties du corps d'une Fille du Village de S. Geosmes, au Diocèse de Langres.

LA Faculté de Médecine de Paris, étant assemblée le premier jour du mois de Septembre, selon sa coutume, pour délibérer sur les maladis courantes, M. Morand, Docteur-Régent de ladite Faculté, a pré-

senté de la part de Monseigneur l'Evêque Duc de Langres, une boëte légalisée par M. son Archidiacre, contenant nombre de Pierres de différente grosseur, que l'on prétend avoir été formées au corps d'une Fille de son Diocèse, & être sorties par le vômissement, ou avoir été tirées de la Vessie par l'opération.

La Faculté a nommé pour examiner lesdites Pierres, & les Mémoires qui y étoient joints, Messieurs Malouin, Guettard & Morand, & les a chargé d'en faire leur rapport à la Compagnie assemblée; donné aux Ecoles de Médecine, à Paris le premier Septembre 1753. *Signé*, BARON, Doyen.

OUI le Rapport de Messieurs Malouin, Guettard & Morand, Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris, & Commissaires par Elle nommés pour examiner lesdites Pierres, que l'on dit être sorties, ou avoir été tirées du corps d'une Fille du Diocèse de Langres, desquelles Pierres les plus petites sont de la grosseur d'une féve, & la plus grosse du poids de deux onces deux gros: Vû les Mémoires envoyés avec lesdites Pierres, & aussi ceux qui ont été communiqués par M. Morand, l'un des Com-

missaires, qui s'est transporté sur les lieux avec M. l'Evêque de Langres, pour examiner les choses de plus près: Tout considéré.

La Faculté a jugée premiérement, que les Pierres qui lui ont été présentées comme étant sorties du corps d'une Fille du Diocèse de Langres, ne sont point de la nature de celles qui se forment dans le corps humain, & que quoique quelques-unes de ces Pierres examinées chimiquement ayent donnée des signes d'alkali fœtide, cependant elles ne l'ont donné que dans leur superficie la plus extérieure, & que parce que vraisemblablement elles ont été mises dans de l'excrément humain, pour en imposer.

Secondement, que ces Pierres sont absolument de nature minérale, & que quelques-unes paroissent même avoir été exposées au feu, & avoir reçu différens dégrés de calcination.

Troisiémement, qu'il est très-possible que cettte Fille ait contracté successivement & par gradation la facilité, ou d'avaler desdites Pierres, pour les vômir ensuite, ou de se les introduire dans la Vessie, pour les faire ensuite tirer par l'opération; ainsi que l'on a

vû dans tous les tems des Filles hiſtériques imaginer différens ſtratagêmes, pour ſéduire les eſprits crédules, ſe donner en ſpectacle & s'attirer de la conſidération, ou des aumônes. Fait aux Ecoles de Médecine, à Paris, en l'Aſſemblée générale, tenue le dix-huit Octobre mil ſept cent cinquante-trois. *Signé*, BARON, Doyen.

P. S. Ce Jugement a été inſéré en entier, dans le Journal œconomique, (*a*) dans le Mercure de France, (*b*) & l'Auteur des Lettres ſur quelques écrits de ce tems, donna l'extrait de la Lettre à M. Bagard, qui avoit été imprimée à Langres. (*c*) Cette dénonciation de la manie de Geneviéve, parut aux admirateurs de ſes vertus, un *outrage* qui crioit vengeance, & où la patience chrétienne perdoit le privilége d'adoucir leur *zèle* exceſſif, ils en ſuivirent tous les mouvemens, & toutes les *ſaillies*, ſans obſerver la retenue que devoient leur dicter leur caractère, & leur état; la Communauté des Chirurgiens de Langres aſſemblée fut ſollicitée de ſigner une

(*a*) Mois de Décembre 1753, pag. 66.
(*b*) Mois de Janvier 1754, pag. 203.
(*c*) Dixiéme Lettre de l'année littéraire, p. 238.

défense apologétique de la pauvre malade ; (*a*) on sent bien qu'une Compagnie est attentive, à ne point se compromettre, les Chirurgiens de Langres, voulurent s'en tenir à ce qui étoit décidé, & refuserent le Solliciteur.

Ceux qui ne sçachant comment tirer d'embarras la malheureuse Geneviéve, jugeoient plus prudent de rester dans l'inaction, espéroient que la réalité du prodige qu'ils voyoient réduit à rien, seroit manifestée par un miracle : ils *ne doutoient pas que Dieu ne rendît incessamment justice, à qui il appartient*, & *craignoient* pieusement *pour les Commissaires de la Faculté les malédictions que le Ciel lance contre ceux qui oppriment les pauvres* ; (*b*) en même tems, *pour seconder les désirs de la malade*, que la nouvelle du résultat de l'examen de la Faculté, *avoit réduit dans une situation qui paroissoit annoncer une mort prochaine, ils ne pouvoient s'empêcher de souhaiter son dernier moment*, prétendant avec elle, *qu'on reconnôîtroit son innocence* à l'ouverture de son corps. On projettoit de

(*a*) Lettre écrite de Langres, le 2 Avril 1754.

(*b*) Lettre écrite de S. Geosmes, le cinq Janvier 1754. N°. 3. S. F.

la faire en grande cérémonie ; (*a*) on y invitoit d'avance, M. Charles le Médecin, comme étant un des principaux adhérans à la déciſion de la Faculté, & on le *ſupplioit inſtamment de s'y trouver.* (*b*)

On ne peut ſe diſpenſer de terminer cet Ouvrage, par deux obſervations importantes ; la premiere, eſt que Geneviéve ne meurt pas ; la ſeconde, que depuis le mois de Novembre 1753. cette Fille n'a pas rendu de Pierres, quoiqu'elle eût pû en jetter, dans l'effet d'un émétique, qu'elle a pris vers les premiers jours de Juillet de cette année.

(*a*) Lettre écrite de Langres, le 21 Mars, N° S. I.

(*b*) Lettre écrite de S. Geoſmes à M. Charles, le 2 Mars, N°. S. H.

FIN.

APPROBATION
du Cenſeur Royal.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Recueil pour ſervir d'éclairciſſement détaillé ſur la maladie de la Fille d'un Tireur de Pierres de S. Geoſmes*, &c. & je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 19 Juin 1754.

LAVIROTTE.

PRIVILÉGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navare : A nos amés & féaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Me. des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut : notre Amé le Sr DELAGUETT, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage, qui a pour titre : *Recueil pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de la Fille de S. Geosmes.* S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires : A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume ; pendant le tems de *trois années* consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance ; à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément a la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contresel des Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie ; & notamment à celui du dixiéme Avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur DELAMOIGNON, & qu'il en sera remis ensuite deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans

celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur DELAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur de MACHAULT, Commandeur de nos ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt-deuxiéme jour du mois d'Avril l'an de grace mil sept cent cinquante-quatre & de notre Regne le trente-neuviéme. Par le Roy en son Conseil.

Signé, PERRIN.

Registré sur le Registre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 404. Fol. 315. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenses Art. IV. à toutes Personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent Auteurs ou autrement ; & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'Art. 108. du même Règlement. A Paris le 20 Août 1754.

DIDOT, *Syndic.*

FAUTES A CORRIGER.

PAge 9. ligne 16. apperçues, *liſez*, apperçu.

P. 11. lig. 18. plenus, *liſez*, plexus.

P. 12. lig. 28. ne laiſſe point de paſſage, *liſez*, intercepte le paſſage.

P. 12. *Idem.* ſolides, *ajoutez*, de l'urine.

P. 16. lig. 17. après un pareil ſupplice, *liſez*, après le ſupplice qu'il a enduré.

P. 21. lig. 19. par maladie, *ajoutez*, n'eſt-il pas incroyable.

P. 27. lig. 5. par lequel, *liſez*, par laquelle.

P. 30. lig. 28. qui eſt, *liſez*, qui paroît.

P. 40. ligne 26. j'ai reſté, *liſez*, ſéjourné.

P. 51. lig. 2. décidement, *liſez*, manifeſtement.

Idem. lig. 11. ſe faire faire l'extraction, *liſez*, ſouffrir.

P. 53. lig. 14. à la fin du mois, *liſez*, vers la fin.

P. 54. lig. 16. préférant, *liſez*, diſant qu'elle préféroit.

Idem. lig. 18. différée, *liſez*, remiſe.

P. 55. lig. 28. délatatoire, *liſez*, dilatatoire.

Page 58. ligne 20. délyre, *liſez*, délire.

Idem. lig. 21. en rappella, *liſez*, ſe rétablit.

P. 63. lig. 15. total, *liſez*, général.

P. 64. lig. 16. rétentions, *liſez*, iſchuries.

P. 65. lig. 16. poulx, *liſez*, pouls.

Idem. lig. 22. que les uns & les autres, *liſez*, ajoutant, que les uns & les autres.

P. 70. lig. 1. entendis, *liſez*, entendiſſe.

Idem. lig. 22. comme elle, *liſez*, comme la premiere.

P. 71. lig. 11. poulx, *liſez*, pouls.

Idem. lig. 13. portion, *liſez*, potion.

P. 73. lig. 13. inſtruite, *liſez*, inſtruits.

Idem. lig. 28. repriſe, *liſez*, repris.

P. 88. lig. 4. 1727, *liſez*, 1747.

P. 110. à la note b. *voyez*, la pag. 18. 19. 20.

P. 111. lig. 15. 1750. *liſez*, 1749.

(376)